

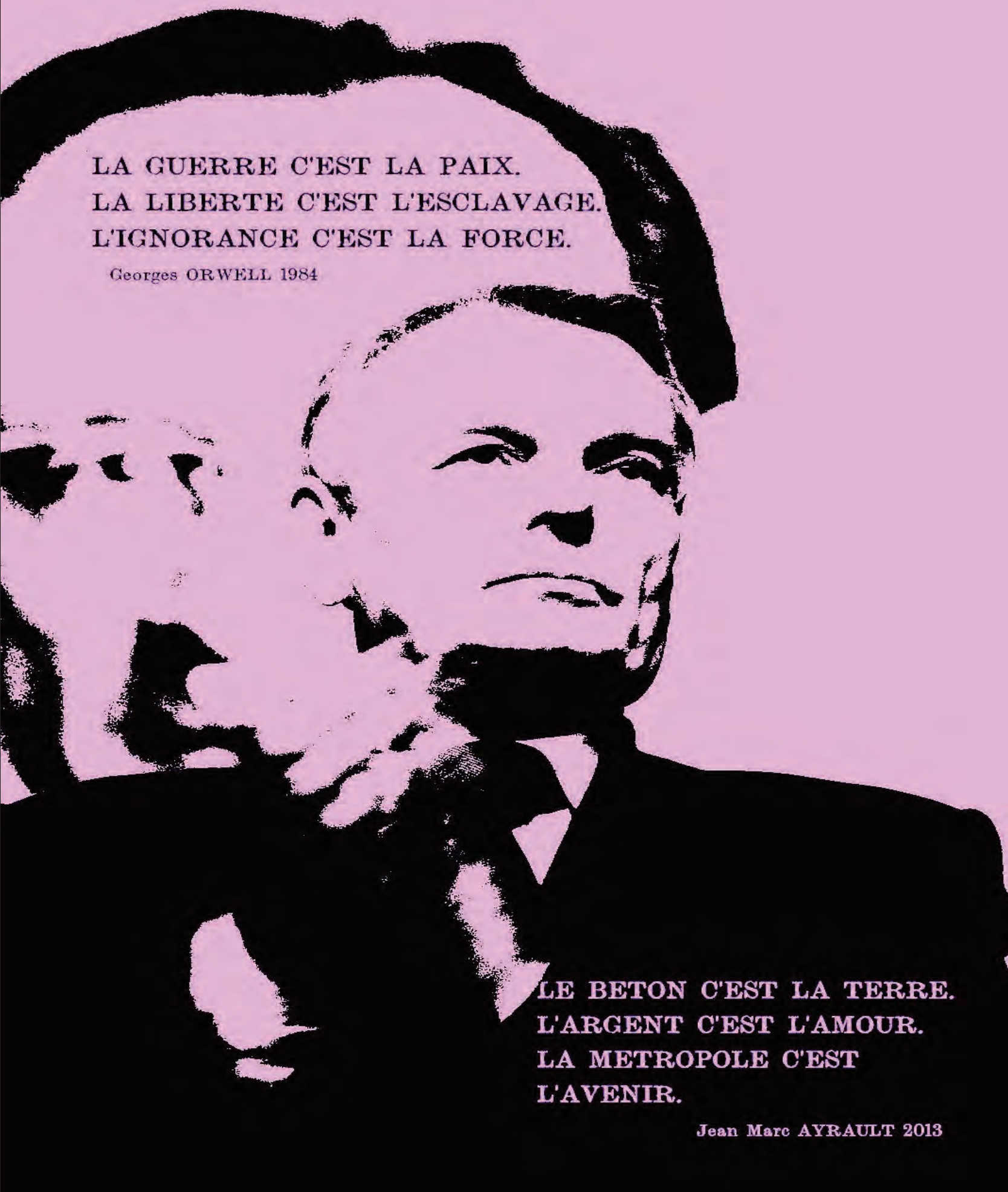
**COURANT** ALTERNATIF  
**courant**★  
**alternatif**

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 226 | JANVIER 2013 | 3€

L'ANTIREPRESSION  
▶ DANS TOUS SES ETATS

▶ ROMAINVILLE :  
UN PROJET À RENDRE INUTILE

▶ EGYPTTE :  
LE PHARAON ET LES BIG BROTHER



LA GUERRE C'EST LA PAIX.  
LA LIBERTE C'EST L'ESCLAVAGE.  
L'IGNORANCE C'EST LA FORCE.

Georges ORWELL 1984

LE BETON C'EST LA TERRE.  
L'ARGENT C'EST L'AMOUR.  
LA METROPOLE C'EST  
L'AVENIR.

Jean Marc AYRAULT 2013

## COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrogore - BP 1213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.



## SOMMAIRE

**EDITO** ► PAGE 3

### SOCIAL

**PAGE 4** ► L'expérience du CREA à Toulouse

**PAGE 5** ► Contre la casse du social, salariés et usagers solidarité !

### SOCIÉTÉ

**PAGE 7** ► Mariage plus gay ?

### ANTIRÉPRESSION

**PAGE 9** ► L'antirépression dans tous ses états

### GRANDS TRAVAUX/ENVIRONNEMENT

**PAGE 13** ► Notre-dame-des-Landes, la lutte s'élargit

**PAGE 15** ► Les grands projets ne sont que le produit du capitalisme

**PAGE 19** ► Romainville, un procédé nocif, un projet à rendre inutile

**PAGE 23** ► Italie : mourir du cancer ou de faim à Tarente

### BREVES

**PAGE 25**

### BIG BROTHER

**PAGE 26**

**PAGE 28** ► La politique africaine de Hollande, un trompe l'œil... jusqu'à quand ?

**PAGE 19** ► Egypte : le pharaon et les big brother

## CORRESPONDANCE

OCL c/o Egrogore  
BP 1213- 51058 Reims cedex  
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF  
janvier 2013  
Mensuel anarchiste-communiste  
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales  
DIR. PUBLICATION  
Nathalie Federico  
Imprimerie des moissons, Reims  
Imprimé sur papier recyclé

## POUR S'ABONNER

### ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"  
OCL égrogore, B.P 1213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Nantes

La commission journal d'octobre aura lieu à Paris

## CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

### ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

### BRETAGNE

Clé des champs BP 20912  
44009 Nantesoclnantes@free.fr

### CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egrogore BP 1213  
51058 Reims  
lechatnoir@clubinternet.fr

### ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

### LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

### MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,  
40 rue Alfred Dumeril,  
31 400 Toulouse  
ocltoulouse@sfr.fr

### NORD

OCLB c/o La mouette enragée  
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex  
lamouette.enragee@wanadoo.fr

### NORMANDIE

CRAS, BP 5164  
14075 Caen cedex  
ocl-caen@orange.fr

### PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

### POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr  
oclcognac@ymail.com

### RHÔNE-ALPES

"courant alternatif"  
c/o Maison del'écologie  
4 rue Bodin 69001 Lyon  
ocl-lyon@laposte.net  
ocl-valence@hotmail.fr

### SUD-EST

ocl.se@sfr.fr

### CONTACTS

Figeac, Montpellier, Orléans, ...  
passer par  
oclibertaire@hotmail.com

# annus horribilis ?

**N**ous n'aurons rien à dire, nous sommes prévenus! L'année 2013 sera Annus Horribilis! Les chiffres du chômage, notamment des jeunes de 15-25 ans, vont grimper comme un thermomètre sur la banquise. Tout comme les impôts, les loyers, le prix de l'électricité et du gaz, la baguette et la bière, etc. Et inversement les revenus, les aides sociales, les créations de postes vont stagner au mieux, ou carrément disparaître.

Cette belle unanimité des experts, journalistes et autres communicants rappelle la campagne précédant le référendum pour l'adhésion au Traité européen. Même Hollande nous fait le coup de la déclaration sincère, lucide et courageuse : La tempête économique va souffler très fort, la récession oblige à réduire la voilure des subventions malgré nous, inutile de revendiquer quoique que ce soit, c'est perdu d'avance! Seuls survivront ceux et celles qui font le dos rond sous la bourrasque. Il n'y a pas d'alternative! Comme disait Thatcher de sinistre mémoire... Il ne semble pas que cette propagande martelée sans cesse convainque vraiment ; les profits obscènes et records de certains qui s'étalent au grand jour, avec leurs privilèges et passe-droits, jouent une petite musique de classe, entêtante qui sape toute cette com !

En regardant plus finement le tableau de la crise, présenté comme la réalité, nous assistons plutôt à une accélération du redéploiement de l'économie, et une accentuation de la pression sur les salaires. Dans l'automobile par exemple avec des milliers d'emplois menacés, Renault achète un constructeur russe et délocalise un peu plus son centre de gravité. Peugeot pousse sa collaboration avec GM et délocalise en Russie, Inde, Chine.. Au même moment, l'industrie automobile anglaise remonte la pente (même si elle ne pouvait guère descendre plus bas) et sur la base d'une main-d'oeuvre très flexible et peu chère, reprend des parts de marché pour exporter même en Chine! De la même façon, la réussite économique de l'Allemagne repose sur des conditions de travail-rémunération dégradées depuis les mesures Hartz 4, avec certains emplois « obligatoires » à 5 euros de l'heure. La population hexagonale semble donc encore résister à un traitement appliqué de longue date en Grande-Bretagne, en Allemagne, et plus récemment en Grèce, Portugal ou Espagne.

Rétrospectivement, le mouvement hexagonal de l'hiver 1995 contre la réforme des retraites du secteur public avait stoppé cette attaque globale du niveau de vie des classes populaires et du coût de la main-d'oeuvre dans l'Union Européenne; puis les années 2000-2010 avaient vu s'exercer une érosion constante sur les revenus. Aujourd'hui, le PS au pouvoir veut tourner la page de 1995 et de nouveau remettre en cause retraites, salaires, pensions et autres revenus indirects en 2013, pour aligner la France sur les conditions salariales des autres européens. Hol-

lande doit tenter de passer les mesures impopulaires le plus vite possible, pour avoir une chance de remonter sa côte en fin de quinquennat et viser sa réélection. Et son premier ministre Ayrault fait le job, quitte à rabrouer les membres du gouvernement qui se tortillent pour sembler encore de gauche, et quitte à battre des records d'impopularité huit mois après sa nomination.

A Nantes et en Loire-Atlantique, l'industrie déjà très diminuée voit une flambée de fermetures, de licenciements et autres réductions de postes: Mittal à Basse-Indre, Micmo à Machecoul, Alcatel-Lucent à Orvault,... Les réponses syndicales sont classiques, et semblent mener les velléités de lutte droit dans le mur; les possibilités de résistance dans les entreprises sont de toute façon tellement encadrées par la législation qu'elles n'autorisent que peu d'initiatives légales.

La lutte contre le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes au nord de Nantes, son audace et son élargissement (actuellement près de deux cents collectifs locaux à travers l'Hexagone) n'en est que plus remarquable dans ce contexte, pour avoir négligé les arguments de l'emploi et de la dynamique économique brandis par les promoteurs (Vinci, droite et gauche unies, patronat local). La propagande incessante en faveur du projet et le dénigrement systématique des résistances restent inefficaces.

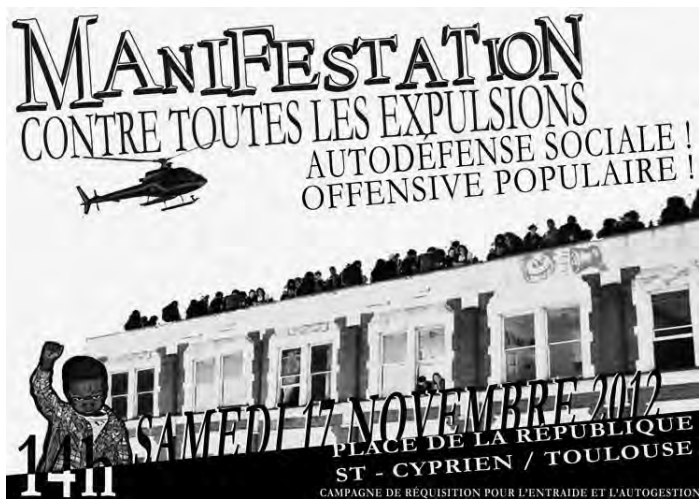
Bien sûr la population rurale est sensible à la défense des terres contre leur bétonnage, mais citoyens comme ruraux se rejoignent dans la résistance contre ce projet peut être aussi parce qu'il condense tout ce que les délocalisations industrielles et économiques ont d'arbitraire, de préoccupation financière pure et de gâchis évident, avec le déplacement d'un aéroport d'une trentaine de kilomètres, qui coûtera des centaines de millions, voire deux à trois milliards tous comptes faits. Cette délocalisation ubuesque, avec tout son cortège d'argumentations gestionnaires et de justifications technocratiques, est peut-être la goutte d'eau qui va mettre en mouvement de nombreux collectifs d'individus, dans une recherche d'une plus grande maîtrise de leur avenir face à une logique économique de plus en plus inacceptable \*.

Cette délocalisation d'aéroport devrait pouvoir interpellé les salarié-e-s des différentes boîtes de Loire-Atlantique confrontées eux-aussi à des plans de restructuration et/ou délocalisation de la production. Et la résistance à ce projet de Notre Dame des Landes peut aussi démontrer que ce n'est pas forcément en s'enfermant dans sa boîte que l'on peut gagner, mais au contraire en s'ouvrant à d'autres réalités-dimensions de la lutte que l'on peut être rejoint par d'autres, avec lesquels la perspective de victoire ou du moins de rapport de forces maintenu est possible.

Nantes le 28 décembre 2012

\* Le «4 pages» **déséquilibre écologique et inégalités sociales** (pp. 15-16-17-18) est disponible en tiré-à-part pour distribuer dans vos comités ou manifestation (4 euros les 100 exemplaires de frais d'envois). Les commander à OCL-Egregore, BP 1213, 51058 Reims cedex ou à «oclibertaire@hotmail.com»

# Répression et communication : comment ne pas résoudre la question du logement tout en s'agitant



1. Le collectif pour la réquisition l'entraide et l'autogestion a changé de genre avec tout ça et est devenu la CREA soit la Campagne de Réquisition pour l'Entraide et l'Autogestion... la Campagne pour aller vite.
2. Une halte de nuit est un hébergement sans couchage qui reste ouvert toute la nuit pour distribuer des boissons chaudes et permettre de s'asseoir au chaud pour toute la nuit ou quelques heures et dont il faut partir à l'aube.
3. Le premier CREA au 70 allées des demoiselles à Toulouse a été occupé plus d'un an et expulsé à la fin du mois d'août 2012.
4. Pour l'anecdote, l'enveloppe pour la région Midi-Pyrénées est de 650000 euros et des brouettes, même pas trois semaines d'intervention à NDDL. Pas de doute à avoir sur les priorités de l'Etat socialiste.
5. voir CA numéro 221 de juin 2012

**La réquisition est à la mode au plus haut sommet de l'Etat, la gôche entend bien faire entendre sa différence sur le « dossier » du logement d'urgence. C'est clair, on sent la différence ; les expulsions socialistes sont tellement plus sympathiques ! Toulouse comme laboratoire d'une politique sociale du logement qui ne change rien en y mettant les moyens.**

La Campagne de Réquisition l'Entraide et l'Autogestion [1] s'organise depuis plus d'un an à Toulouse. L'objectif est de se loger entre personnes en galère par la réquisition de logement vacant. Tellement simple que les pouvoirs publics veulent en finir au plus vite. Il semble que mairie et préfecture aient mis en place une stratégie à deux niveaux. D'une part, montrer les muscles avec des expulsions qui déploient des moyens complètement disproportionnés et d'autre part s'activer sur le front du logement pour couper l'herbe sous les pieds de la campagne.

## 1ER ACTE : RÉPRESSION

Près de 300 CRS, un hélicoptère, des unités spécialisés... Il en a fallu du monde pour mettre fin à l'occupation des 5000m2 de l'URSSAF qui n'auront été occupés que quelques semaines, à peine le temps de prendre goût à ces nouveaux locaux qu'il fallait déguerpir. Le coup a été rude et il était fait pour aplâtrir toute velléité de riposte. Déjà la justice avait inauguré une nouvelle technique visant à nier que les occupations du CREA ont des fins de logement. Dès lors, ce ne sont plus des domiciles et, avec cette petite trouvaille juridique, les délais légaux

avant expulsion passe de un à deux mois à deux jours !

Il s'agit d'épuiser les forces de la campagne en ne lui laissant pas le temps de se poser. Le scandale que constitue, pour le pouvoir, la mise en place de solutions en dehors de toute intervention étatique ne peut pas durer. Pourtant l'adhésion que la campagne a pu obtenir notamment chez les travailleurs et travailleuses sociales demande une réponse un peu plus élaborée. Ceux et celles-ci ont recours au CREA pour résoudre la situation des personnes qui viennent les voir et ça commence à se savoir. Si on commence à comprendre que la question du logement peut se résoudre simplement par des réquisitions, ça va faire désordre.

## 2ND ACTE : COMMUNICATION

Le symbole de cette stratégie est sans doute l'ouverture d'une « halte de nuit » [2] dans les locaux du premier CREA [3]. Le préfet lui même l'a inaugurée récemment sans qu'aucun aménagement sérieux ne soit fait (les fenêtres de la façade sont toujours murées !). Il s'agit surtout de ne pas prêter le flan aux critiques alors que c'était une promesse qu'il avait faite au moment de l'expulsion en août. Dès ce moment, on avait senti que la préfecture avait amorcé un virage en attaquant de front le projet du CREA. Il ne s'agissait plus seulement que « force reste à la loi » mais de démontrer qu'en tentant de résoudre la question du logement par des réquisitions, les squatteurs faisaient n'importe quoi. Ce sont alors deux projets politiques qui s'affrontent : organiser la misère en préservant la propriété privée ou résoudre la question du logement en l'attaquant. Depuis le gouvernement Ayrault a débloqué une enveloppe pour le logement d'urgence au niveau national, annoncée en primeur à Toulouse, cela permettrait de doubler les places d'hébergements relativement à l'année dernière [4]. A cela s'ajoutent des rencontres régulières avec les responsables du travail social. Au final on en revient toujours au même constat : il manque des places et les gens restent à

la rue. Il manquerait, malgré tous ces « efforts » 170 places d'hébergement d'urgence. Une débauche d'énergie pour pas grand chose en somme.

## UNE EXPULSION = PLEIN D'OCCUPATIONS

La Campagne se retrouve aujourd'hui à multiplier les occupations. Ce sont près de 10 maisons qui ont été ouvertes la plupart dans le quartier Bonnefoy, non loin de la gare. La localisation n'est pas innocente : ce quartier doit être bientôt la cible d'un grand projet. Le progrès s'annonce sous la forme d'une liaison ferroviaire à grande vitesse. C'est vous dire si on s'en fout, mais voilà des années que les pouvoirs publics et la bourgeoisie locale se bercent du rêve d'une accessibilité rapide à la capitale. Toulouse serait trop enclavée, inaccessible, handicapée dans la course à l'échalote de la métropolisation. L'enjeu, pour la CREA, est de lier la lutte pour le logement avec la question plus large du développement de la ville. Sauf que le projet, s'il fait beaucoup parler de lui, n'a pas encore de consistance concrète. On sait que la Mairie préempte à tours de bras, que des expropriations doivent avoir lieu mais rien sur l'emprise finale, sur la teneur du projet. Il est possible que les squats, déjà tous expulsables, ne s'inscrivent pas dans la temporalité du projet. D'autre part le fait d'occuper des petites maisons, appartenant à des privés, multiplie les procédures en justice et use de la force. De fait, la Campagne paraît moins présente publiquement, manquant d'un endroit de convergence et de visibilité pour lui permettre de mobiliser en conséquence et se retrouve un peu en circuit fermé.

La CREA se trouve dans un moment un peu délicat relativement à la dynamique de l'hiver dernier [5] mais cela ne doit pas occulter que ce sont toujours près de 200 personnes qui sont logées par des réquisitions populaires et par la débrouille collective dans plus d'une dizaine de lieux occupés.

Rico, Toulouse.

## UNE EXPULSION SOCIALE

C'est sous ce titre que le torchon local a annoncé l'expulsion d'un camp de Roms sur les berges de la Garonne. On a aussi pu lire « un déménagement avec l'assistance des forces de l'ordre », « une expulsion négociée »... Les associations ont été mobilisées pour donner un peu de vernis humaniste à l'expulsion. Distribution de 18 permis de travail (sur une centaine de personnes), uniquement à des hommes, dispersion dans des hôtels de la périphérie pour des durées indéterminées et avec la promesse d'un logement pérenne, fourni pas la Mairie. Il est vrai que, comparé à une expulsion violente et sans solution, la différence est notable mais le résultat n'est-il pas le même ? Rendre plus difficile la débrouille des personnes et les maintenir en marge, bien éloignées du regard. C'est en effet la partie la plus visible de l'occupation de la Garonne qui a été expulsée. Reste que l'image est sauve et les bonnes âmes rassurées

# Contre la casse du social, salariés et usagers solidarité !

*Ce qu'on appelle communément la crise du logement fait, depuis quelques temps, la une de l'actualité. D'année en année, la situation se détériore. Tous les ans, à l'arrivée de l'hiver, les médias s'inquiètent du sort des SDF. Pourquoi, il serait plus tolérable qu'une personne meurt dehors faute de logement l'été plutôt que l'hiver ? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'il y a plus de personnes sans toit qui décèdent l'été que l'hiver.*

Cette année, la situation s'est particulièrement aggravée. Dans la plupart des villes, il y a de plus en plus de familles ne trouvant pas de foyer d'urgence pour les héberger. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette situation.

La cause principale vient du développement de la misère, du chômage et de l'augmentation des loyers, du prix des fluides (gaz, électricité, eau). Ainsi le nombre d'expulsions de logement augmente et l'accès à un appartement devient de plus en plus difficile, voire impossible, pour beaucoup.

Le secteur social a connu ces dernières années des transformations importantes. Alors qu'auparavant c'était en général, les associations qui faisaient des propositions aux financeurs (Etat, collectivités territoriales...) en fonction des besoins qu'ils recensaient, maintenant ce sont les autorités qui font des appels d'offre auxquels répondent les associations. Le secteur social est devenu un véritable marché fondé sur les lois de la concurrence. Par exemple, une préfecture décide d'ouvrir des places pour des familles afin d'éviter qu'elles se retrouvent à la rue après l'expulsion de leur logement. La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS anciennement la DDASS) lance cette offre avec un cahier des charges. Différentes associations vont y répondre. La plus rentable aura beaucoup de chance d'être retenue, même si le fonctionnement qu'elle propose ne respecte pas les droits et la dignité des futurs résidents.

La mise en place d'actions est de plus en plus tributaires des choix politiques des décideurs. Force est de constater que les politiques qu'ils mettent en œuvre ne se fondent pas sur les besoins sociaux, mais sur les concep-

tions imposées par le système capitaliste. Celui-ci n'a pas pour vocation à résoudre la question de la misère, mais au contraire de favoriser l'écart entre les riches et les pauvres. Cela conduit inévitablement à la paupérisation de pans entiers de la population. De ce point de vue, ici comme ailleurs, la continuité de la droite et de la gôche n'est plus à démontrer

La politique « du logement d'abord » mise en place par le secrétaire d'Etat au logement du gouvernement Fillon y contribue aussi. Elle fut négociée avec la FNARS (La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale). Elle rassemble la plupart des associations qui interviennent dans le secteur social. En fait c'est une fédération d'employeurs. Sous couvert d'œuvrer pour l'autonomie des individus, cette politique consiste à favoriser l'accès au logement ou à héberger les personnes dans appartements gérés par des associations. Pour qu'elle ne reste pas un discours démagogique, il aurait fallu faciliter l'accès au logement ; ce qui n'a pas été le cas. L'objectif de cette politique est de réduire les budgets alloués au CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale). En effet, si les gens accèdent à des logements, on peut donc réduire les places en CHRS. Ce sont des foyers où les gens sont logés, nourris et un accompagnement social se met en place pour que les résidents puissent retrouver leurs droits sociaux et pouvoir vivre normalement dans un logement et avoir des ressources.

Globalement, le secteur social est entrain de subir une restructuration. Il existe environ 40 000 associations intervenant dans le champ du social (toute taille confondue de plusieurs milliers de salariés à une dizaine). Sous la présidence Sarkozy, l'Etat voulait les réduire à 6000 en favorisant le regroupement des associations ou l'absorption des plus petites par les plus grosses. L'Etat estime qu'il y a trop d'interlocuteurs et qu'il préfère négocier avec les plus grosses associations qui sont en générale les plus gestionnaires. De là à dire que les plus petites sont militantes, il y a un pas que je ne franchirai pas. Le but essentiel est de réduire les coûts du secteur social. Là encore, l'arrivée de Hollande au pouvoir n'a pas remis en cause ce choix politique.

Face à cette situation, plusieurs axes de luttes peuvent être avancés.

En premier lieu les réquisitions de logements vides. Tant d'un point de vue matériel que d'un point de vue juridique, il n'y a aucun problème pour

qu'elles soient entreprises. Il y a suffisamment de logement vides pour répondre aux besoins. Trois textes prévoient la possibilité de réquisitionner : l'ordonnance de 1945, la loi Besson (par celui devenu tristement célèbre) de 1998 (votée sous le gouvernement Jospin mais que les élus de droite et de gôche refusent d'appliquer). Souvent les maires des communes déclarent qu'ils ne peuvent réquisitionner des logements ; cela relève uniquement du pouvoir du préfet. Or le maire « ...dispose ... d'un pouvoir de réquisition, même si celui-ci ne fait l'objet d'aucun texte spécifique. C'est au titre de son pouvoir de police générale qu'il peut alors être conduit à adopter une mesure de réquisition. Bien qu'elles soient rarement mises en œuvre, les réquisitions municipales constituent une manifestation traditionnelle du pouvoir de police du maire (Conseil d'Etat, 1er avril 1960, Dame Rousseau ; Conseil d'Etat, 11 décembre 1991, Société d'HLM Le logement familial du Bassin parisien). Le pouvoir de réquisition du maire peut avoir des objets très divers, car il peut s'étendre à tous biens ou tous services dont l'emploi est nécessaire au maintien de l'ordre public, c'est-à-dire permettant de garantir le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. C'est donc à ce titre que le maire peut être conduit à réquisitionner un logement. » (Les pouvoirs du maire en matière de réquisition de logements, Olivier Hermabessière, Journal des Maires, janvier 2005, )

Ce pouvoir de réquisition du maire s'appuie sur l'article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales.

Le squat est aussi une solution. Mais il faut savoir de quoi on parle. Dans beaucoup de villes, il y a des squats qui sont tolérés par les autorités. Ils relèvent du système D. En fait ce sont des personnes qui ouvrent des maisons vides, sans faire de bruit. Dans certaines villes les services municipaux et sociaux sont informés de la situation. La police municipale passe régulièrement et établit des rapports sur les gens qui y habitent. Tant que les gens ne dérangent pas les voisins et ne revendiquent rien, on les laisse tranquille. C'est aussi un moyen de faire baisser la pression sur les services d'urgence.

Par contre, si des squatters ouvrent un lieu à des fins militantes, en général la réaction est assez rapide et vive : les démarches sont entreprises pour les expulser sous couvert du défense du droit de la propriété

Après la seconde guerre mondiale,

## social/logement

on peut dire qu'il y avait une crise de logement du fait du manque de logements en raison des destructions causées par la guerre et du manque de constructions pendant l'entre deux guerres. Or actuellement, on n'est pas dans cette situation, bien au contraire. Si des êtres humains sont à la rue c'est uniquement en raison de choix politiques ou plutôt de choix de sociétés. Nous sommes confrontés à un choix :

- soit c'est la propriété privée qui prévaut. Il faut donc assumer que de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants n'aient que le ciel pour toit et qu'il y ait des morts dans les rues
- soit c'est le vie humaine qui prévaut, il faut donc s'attaquer à la propriété privée et militer pour la gratuité du logement

Le second axe de lutte concerne plus les travailleurs sociaux. Il consiste à lutter pour le respect des droits de la dignité des usagers. En avançant cette revendication, on fait un lien très étroit entre les conditions d'hébergement des résidents des foyers et les conditions de travail des salariés travaillant dans ces derniers. On peut espérer briser le corporatisme et surtout créer des convergences d'intérêts. Les résidents ne sont plus vus comme des personnes à assister, mais comme des individus luttant pour leurs droits au même titre que les salariés luttent pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

Lorsqu'on regarde les textes en vigueur, il serait tout à fait possible que plus personne ne soit à la rue contre son gré.

Quelques exemples.

\* En février 2012, le Conseil d'Etat, dans un arrêt, a institué le droit à l'hébergement comme étant une liberté fondamentale. Cela signifie que toute personne appelant le 115 doit pouvoir être hébergée le soir même.

\* Dans bon nombre de foyers d'urgence, le nombre de nuits d'hébergement est limité, ce qui est illégal. Le Code de l'action sociale et de la famille précise que « toute personne accueillie dans une structure d'urgence doit pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer... jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée... vers une structure d'hébergement stable ou de soins ou vers un logement... »

\* Toute femme ayant au moins un enfant de moins de 3 ans doit être prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, qui dépend du Conseil Général, comme l'impose le Code de l'action sociale et de la famille. Ainsi si elle est à la rue, elle doit être hébergée avec ses enfants.

\* Le Conseil d'Etat stipule dans 3 arrêts que l'Etat est obligé d'assurer l'hébergement, la vêture et la nourriture pour tous les demandeurs d'asile. Par exemple, la préfecture de la région

Centre a imposé un dispositif d'urgence totalement illégal. Après 7 nuits d'hébergement ceux-ci sont jetés à la rue si les autorités préfectorales le décident.

Si l'Etat appliquait la législation qu'il est censé faire respecter, plus personne ne resterait à la rue contre son gré. Il en va de même pour les collectivités territoriales, notamment les Conseils généraux et les mairies.

On pourrait attendre que les employeurs des associations puissent entendre cette revendication. Il en est nullement le cas. Il faut dire qu'ils ont une marge de manœuvre de plus en plus réduite. Auparavant, l'Etat donnait une enveloppe globale à chaque association. Elle se débrouillait pour la gérer en développant ou pas telle action au détriment ou en faveur d'une autre. Elle rendait des comptes de son activité une fois par an. Maintenant, on est passé à une gestion par action. Sans entrer dans les détails, l'Europe a imposé la gestion par BOP (budget opérationnel de programme). Cela signifie que chaque action d'une association est financée spécifiquement : tel budget pour tant de place en CHRS, tel autre pour le 115, etc. Ainsi ce sont les financeurs qui décident de plus en plus des actions et de leur développement des associations. Le chantage au financement par l'Etat est de plus en plus fort. Chaque association essaye de préserver son prés carré. La concurrence entre elles devient de plus en plus vive.

Face à leur non volonté de s'affronter à l'Etat et aux autres financeurs, ceux-ci sont en position de force et imposent leurs choix. Il est très curieux, par exemple, que la FNARS parle quasiment pas du respect des droits des usagers, en tout cas pas concrètement. Elle se limite à demander des places d'hébergement et des moyens supplémentaires, sans discuter du contenu et de la qualité des actions entreprises. Or, une des fonctions de ces associations et des travailleurs est de les faire connaître aux usagers et donc de les aider à les faire valoir. En général c'est le contraire qui se passe.

A Tours, par exemple, 14 référés ont été gagnés contre la préfecture par rapport à l'hébergement de demandeurs d'asile. La DDCS a exigé d'une association locale qu'elle vienne des familles hébergées en urgence pour laisser la place aux familles qui avaient fait respecter leurs droits. De même, les associations, toujours à Tours (on peut penser que cette situation n'est très originale), préfèrent louer des chambres dans un hôtel infâme plutôt que de louer des logements. Une chambre coûte entre 850 et 1000 € par mois, alors qu'un logement revient à environ 400 €.

Cette aberration à une logique. D'une part, il est plus facile de virer des gens d'une chambre d'hôtel que d'un logement (pour ce dernier, il faut entamer un référé ce qui peut être coûteux et long si la famille a un bon avocat). D'autre part, il faut que les conditions d'hébergement soient spartiates pour éviter l'appel d'air, notamment pour les personnes d'origine étrangère. C'est intentionnellement qu'on crée des conditions de survie les plus hard dans l'espoir d'enlever l'envie de venir en France. Cela contribue à bafouer le droit d'asile et à remettre en cause la convention de Genève.

Cette logique touche de plus en plus de monde et pas seulement des personnes d'origine étrangère, comme le montre quotidiennement la situation où des milliers de personnes restent dehors, ou dans le stress de l'expulsion de leur logement. Les revendications d'un logement pour tous et toutes et le respect de la dignité et des droits des personnes sont un des éléments de lutte pouvant permettre de mettre en avant des contradictions émanant de l'Etat. Ainsi, nous pouvons entrevoir des fractures pouvant remettre en cause des fondements de la société bourgeoise comme la propriété privée, réfléchir et agir pour le respect de notre dignité. Les institutions de cette société ne peuvent et ne veulent le faire. Nos vies sont plus importantes que leurs profits !

JC



# Mariage plus gay ?

## LE CONTRAT DE MARIAGE

Le mariage, tant dans sa version civile que religieuse, est historiquement un symbole de la domination masculine. Il scelle l'infériorité des femmes et érige la procréation au rang d'obligation. Le code civil napoléonien définit la place des sexes : «la femme doit obéissance à son mari» et doit se soumettre au «devoir conjugal». Le but premier étant d'établir une norme sexuelle : empêcher les femmes d'avoir des relations sexuelles en dehors du mariage, et ainsi assurer une progéniture identifiée à l'homme.

Véritable pilier de l'organisation sociale, le mariage garantit une stabilité du couple par la fidélité, et la transmission du patrimoine dans la famille, afin d'assurer l'avenir des enfants, ou en cas de décès celui du ou de la conjoint-e. Il est associé à d'autres valeurs normatives : travail famille patrie.

Aujourd'hui, des marges de liberté ont été conquises, l'émancipation des femmes a favorisé le droit au divorce et le libre consentement des époux, de nouvelles formes de familles émergent, famille monoparentale, famille recomposée. Cependant, le mariage reste le modèle majoritaire et la famille demeure le pilier du système en place, la cellule de base du capitalisme.

Par ailleurs le mariage reste un moyen de soumission et de domination des femmes, on peut s'inquiéter de voir réapparaître dans nos banlieues des mariages contraints, où l'amour n'a pas sa place. Ainsi on note une recrudescence des mariages forcés d'adolescentes, des mariages arrangés, des alliances contractuelles entre familles pour mettre en commun leurs richesses, toutes formes d'alliances qui vont de pair avec une dévalorisation sociale de la femme.

## L'ADOPTION PAR LES COUPLES HOMOSEXUELS OPPOSE PARTISANS ET ADVERSAIRES DU PROJET DE LOI.

Si le mariage homosexuel a été repoussé pendant de très nombreuses années, c'est parce qu'en découle inévitablement la réforme de la filiation. Le droit français qui repose depuis le Code civil sur la présomption de paternité, sera nécessairement modifié "par une présomption de parenté". Les couples homos mariés pourront adopter ensemble. Les enfants déjà conçus à l'étranger par insémination artificielle pourront être adoptés par le ou la conjoint-e. Les enfants déjà adoptés en célibataire pourront être adoptés par son ou sa conjoint-e.

Parmi les adversaires à ce projet, on est allé chercher les pires des pires, qui tiennent les mêmes propos qu'en 1999, lors du vote du Pacs : si cette loi est votée,

il n'y aura plus de père, ni de mère, ni de famille ; les enfants, éduqués dans le déni de la différence des sexes, sont voués à la pédophilie et aux ravages d'une sexualité incestueuse. Pour l'un d'eux les enfants élevés par des personnes du même sexe seraient des «sans domicile filiatif» : comparables à des SDF. Pourtant ces pères qui veulent soigner parents et enfants, refusent d'entendre et de voir, que les enfants élevés par des couples homosexuels ne sont pas très différents des autres, et que ce dont ils souffrent ce n'est pas de l'homosexualité de leurs parents mais du regard que portent sur eux, ceux qui cherchent à les stigmatiser.

Le 17 et 18 novembre, 200 000 personnes, selon les organisateurs ont manifesté dans toute la France, contre le mariage pour tous, contre la "destruction de la famille"... Une autre manif est prévue en janvier. La droite chrétienne déverse sa haine homophobe : les homos et l'idée même d'avoir une sexualité libérée ça les dégoute... A cela rien pour nous étonner, nous savons que la société est construite sur un schéma patriarcal où l'homophobie est une norme répandue. Cette droite réactionnaire qui proclamait "les pédés au bûcher", brandissant la bible dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale, lors du vote du Pacs, n'a pas été balayée par un changement de personnel gouvernemental.

Quant aux différentes communautés religieuses entendues le 29 novembre par le rapporteur du projet de loi sur le mariage homosexuel à l'assemblée, à part la représentante des bouddhistes, les responsables chrétiens, juifs et musulmans se sont accordés pour refuser le mariage homo.

## LA RÉHABILITATION DU MARIAGE ?

A l'heure où le mariage traditionnel régresse et où un couple sur deux lui préfère le PACS, voilà que les homosexuels veulent se normaliser, réhabilitent l'idée du mariage. Ils/elles veulent intégrer un ordre familial dont ils/elles ont été exclu-e-s pendant des siècles. Les mêmes qui après 68 raillaient le mariage bourgeois et ironisaient sur les prêtres qui étaient bien les seuls à vouloir se marier, défendent aujourd'hui le droit au mariage pour les homosexuel-les.

Le mariage civil comme le Pacs a pour but d'offrir des garanties et une protection aux couples face aux risques de la vie. Mais plus que les couples, c'est les quelques 100 000 enfants, maintenus dans la quasi-clandestinité, que la loi vise à protéger. Des centaines de milliers de familles, ne peuvent aujourd'hui être protégées en cas de décès, d'accident d'un des deux partenaires. Cette absence de reconnaissance tend à entériner l'idée

que les homosexuel-le-s et leur famille seraient des sous-citoyen-ne-s.

Pour Clémentine Autain : «L'ouverture aux gays et lesbiennes serait un pied de nez à la conception traditionnelle du mariage et donc de nature à modifier profondément le sens de cet acte. En effet, si le but du mariage n'est plus d'assurer l'ordre des sexes et des sexualités, on peut légitimement s'interroger sur sa fonction[...] Ainsi, les modifications entraînées par l'ouverture aux couples de même sexe doivent être l'occasion de repenser l'union légale et profiter, de ce fait, à l'ensemble des couples. La réforme du divorce, en cours d'adoption, participe déjà à redessiner les contours d'un mariage plus en phase avec les évolutions sociales en cours.»

La gauche empêtrée dans une contestation grandissante sur le terrain politique tente de se refaire sur cette question sociétale du mariage pour tous. Mais aussitôt l'annonce de la loi faite, voilà que Jospin déclare : «Ce que je pense c'est que l'idée fondamentale doit rester, pour le mariage, pour les couples et pour la vie en général, que l'humanité est structurée entre hommes et femmes.» Comme l'écrit Virginie Despentes, dans Têtu, «les gouines et les pédés c'est pas de l'humain pur jus, pas de l'humain-humain comme l'est monsieur Jospin. Il a une idée forte de ce qu'est l'humanité, c'est les femmes et les hommes qui vivent ensemble, copulent et produisent des enfants pour la patrie.[...] On salerait l'institution? On la dévoierait? [...] dans l'état où on le trouve, le mariage, ce qui est exceptionnel c'est qu'on accepte de s'en servir. Le Vatican brandit la polygamie - comme quoi les gouines et les bougnoules, un seul sac fera bien l'affaire, mais c'est ni raciste ni homophobe, soyons subtils [...]»

Quant à Hollande il recule devant la mobilisation de la droite et des religieux, en donnant la possibilité aux maires d'invoquer la liberté de conscience pour ne pas marier des homosexuel-les. Faire une exception pour le mariage entre homosexuel-les revient à dire qu'ils n'ont pas les mêmes droits, qu'ils-elles restent des citoyens-nes de seconde zone.

## PAS BESOIN DE RECONNAISSANCE SOCIALE POUR S'AIMER ET VIVRE ENSEMBLE !

Si les slogans contestataires du FHAR sont toujours agréables à nos oreilles, on ne peut que constater qu'il n'ont plus cours dans les manifestations, mais sont remplacés par le mariage pour tous et le droit à la parentalité. On peut être contre l'institution du mariage et malgré tout reconnaître qu'il n'a pas été établi pour consacrer l'amour de deux êtres, mais bien pour assurer une protection juridique et garantir leur droit à hériter, aux membres du couple et à leurs enfants. Dans ce contexte, une loi sur le mariage et l'adoption est un réel progrès après des siècles de persécutions et de haine

**«L'homosexualité n'ayant pas d'autre raison d'être que le désir, elle est la négation vivante des fausses valeurs, des institutions sacro-saintes et de tous les rôles. Elle est la négation absolue du monde tel qu'il est» affirmait en 1971, le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR), ou encore : «Destruction de la famille en tant que mini-société répressive» et «la domination physique ou intellectuelle d'un individu sur un autre, domination des hommes sur les femmes, des adultes sur les enfants, est une déviation de l'instinct sexuel non épanoui.» Ces revendications subversives sont bien éloignées de la conformité sociale revendiquée dans le mariage pour tous.**

## société

contre les lesbiennes et les homos. Mais nous savons bien qu'une loi votée n'abolit pas pour autant les inégalités, qu'après cette loi, la société ne sera pas moins homophobe, moins stigmatisante pour les enfants issus de couples de même sexe.

La loi du 30 décembre 2004 instaure la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) (n° 2004-1486) « Seront pénalisées de façon quasi identiques les provocations à la haine ou à la discrimination, l'injure ou la diffamation, concernant le racisme, l'homophobie, le sexisme, et l'handiphobie... » Pourtant, les femmes continuent à subir la domination masculine, les lesbiennes et homos sont discriminés, les immigrés continuent à vivre le racisme au quotidien et les handicapés, sont toujours au ban de cette société bien pensante. Et tous nous subissons la

domination capitaliste...mais là, aucune loi n'a encore été votée ni proposée pour abolir le capitalisme.

Pour autant, on ne peut refuser d'utiliser un droit, que lorsqu'on le possède. Même si les élections ne peuvent pas changer la société, nous sommes pour que les immigrés disposent du droit de vote. De même, une revendication à l'égalité des droits dans le mariage pour tous semble légitime. Quelque soit notre sexualité nous devons pouvoir choisir de nous marier ou pas, d'avoir des enfants ou pas.

Quant à la question de l'héritage qui n'est certes pas une revendication révolutionnaire, rappelons-nous seulement que pendant longtemps les femmes n'héritaient pas car elles n'avaient pas d'âme. Il en était de même pour les parias de la société qu'étaient les sourds, les aveugles et autres handicapés. Ne fabriquons pas de nouveaux parias en n'ac-

cordant pas les mêmes droits au couple de même sexe et à leurs enfants.

### « POUR DES ALLIANCES SANS CONDITIONS, SOUS TOUTES LES FORMES POSSIBLES »

Extraits d'un texte paru sur rebellyon, pour un cortège féministe transpédagogue à la manif du 15 décembre à Lyon : [...]Le déferlement d'homophobie qu'occasionne le débat autour du mariage et de l'adoption nous oblige à nous impliquer pour un projet de loi qui ne correspond pas à nos priorités de luttes. Nous nous retrouvons projeté-es en avant, alors que cette loi ne changera probablement pas beaucoup nos vies quotidiennes.[...]

Les socialistes se croient ouverts et progressistes, mais au vu de leurs déclarations publiques, ils se révèlent réacs et manipulateurs. La proportion que prend ce débat est hallucinante. On ne veut pas servir de caution à la politique civilisatrice du PS, et en général des pays occidentaux. On veut nous faire croire que les droits assurent notre égalité, que l'État protège notre liberté et les frontières notre sécurité. Légiférer sur nos existences ne nous intéresse pas, les possibles ne doivent être décidés ni par l'État, ni par le capitalisme.

Nous voulons inventer des formes d'alliances alternatives au modèle familial traditionnel ou homoparental, afin de garantir et développer nos formes de solidarités. Par exemple, les solidarités financières envisagées uniquement au sein de couples ou de familles ne nous conviennent pas. « Cette morale ne nous convient pas. L'héritage avec nous c'est foutu, y'en a plus ! »

Nous imaginons d'autres manières de répartir notre argent et de transmettre nos biens, au sein de réseaux de solidarités. Nos vies ont à perdre d'être régentées par un État. Pour qu'elles soient celles que nous désirons, nous tentons de contourner, de chercher des failles. Nos vies sont plus folles, plus collectives : on tente de travailler le moins possible, de récupérer le plus possible, les clés de nos maisons sont sous le paillason, les repas sont partagés, mais quand on sort dans la rue on est trop souvent maté-es. Ça nous donne envie de nous marier à quatre, d'adopter nos ami-es, d'avoir six référent-es pour nos enfants...

Nos formes d'organisation affinitaire dérangent. Elles sont perçues comme illégitimes, inexistantes, voire dangereuses. Finalement depuis Mérie Grégoire (« l'homosexualité ce douloureux problème », 1971), la société n'a pas beaucoup changé, les homosexuels sont toujours une menace !

Caen

## LES INVISIBLES

### SÉBASTIEN LIFSHITZ, 115 MN

On sort de ce film content-e comme après une bonne soirée entre ami-e-s, ravi-e de cette rencontre avec les sept hommes et quatre femmes filmés là dans leur cadre quotidien. Car ces personnes – nées dans l'entre-deux-guerres, homosexuelles ou bi, vivant seules ou en couple, et de milieux sociaux différents – nous ont fait entrer dans leur intimité avec une grande simplicité et sérénité, pour raconter avec intelligence et humour l'histoire de leur vie. On est loin des clichés et des icônes de jeunesse et de beauté que les magazines gay aiment mettre en couverture – et que l'affiche du film, un rien esthético-racoleuse, pouvait faire craindre. Mais ces vieilles personnes n'en sont pas moins attirantes par l'apaisement lumineux que leur a apporté la réalisation de leurs désirs, à une époque où ceux-ci étaient condamnés à la clandestinité.

Dans les années 1950, le carcan de la morale catholique pèse de tout son poids sur la société française ; la sexualité des femmes est niée, l'homosexualité abhorrée. La découverte de ses plaisirs se fait en secret dans les internats des collèges, dans les pissotières publiques... ou en bordure des rivières. Pierrot, un pétillant chevrier octogénaire dont la vie amoureuse a été bisexuelle et buissonnière et qui parle volontiers de sa sexualité décomplexée et heureuse, évoque ses étreintes sur les bords de l'Azergues où il sait « faire l'homme comme la femme », et la jouissance des corps dans l'insouciance d'avant la pandémie du sida. Cependant, pour d'autres, le classement de l'homosexualité dans la liste des maladies mentales de l'OMS – jusqu'au 12 juin 1981 où, sous la présidence Mitterrand, elle sera dépenalisée – est bien plus difficile à vivre. Dans les années 1970, par exemple, Catherine et Elisabeth sont licenciées de la grosse entreprise parisienne dans laquelle elles travaillaient uniquement du fait de leur relation ; après avoir négocié leur départ de cette entreprise, elles s'installent dans une ferme où elles fabriquent du fromage – et leur couple trouve à la campagne beaucoup plus de tolérance qu'à la ville.

Mais en fait, le propos de Lifshitz ne semble pas tant être l'homosexualité que l'amour, la recherche du plaisir à tout âge. Ses « invisibles » jettent sur leur parcours un regard tendre et ont accueilli la vieillesse sans pathos, comme une réconciliation avec soi pour être parvenu-e-s à un accomplissement personnel, en s'assurant au grand jour. Le témoignage de certains est un peu fleur bleue : Jacques et Pierre vivent leur Grand Amour comme au premier jour, où leurs regards se sont croisés dans un rétroviseur ; d'autres le sont nettement moins : Monique explique en riant avoir dragué les filles « depuis l'âge de cinq ans », et que si à une époque elle s'est habillée en garçonne c'était justement « pour attraper les filles, parce qu'elles aiment les garçons ».

Il n'y a pas ici de discours ou de message politique asséné, et certain-e-s interviewé-e-s ont visiblement dû lutter contre les préjugés et le rejet de leur famille et d'une bonne partie de la société avant tout pour arriver à exister personnellement. Cependant, d'autres se sont engagé-e-s, au cours des années 1970, dans les luttes visant à faire évoluer les mœurs – pour le droit à l'avortement et la contraception libre et gratuite, le droit à disposer de son corps afin de satisfaire ses désirs multiples avec les personnes de son choix, quel que soit leur sexe. Monique a participé aux manifestations du Mouvement de libération des femmes. Et Thérèse a pratiqué des avortements clandestins avec le MLAC, où elle a milité ainsi qu'aux Gouines rouges. Sa vie a basculé avec Mai 68 : elle qui s'était mariée vierge et avait enchaîné quatre grossesses a enfin connu, à quarante ans, le grand amour avec une femme grâce à « une main qui s'aventure ». Aujourd'hui encore, avoue-t-elle rêveuse, elle remarque dans le métro des vieux et des vieilles qui lui « plairaient bien » ; et le même franc-parler préside dans ses échanges avec ses enfants devenu-e-s adultes, lors d'un repas plein de rires et d'émotion affectueuse.

Des « invisibles » ont appartenu au Front homosexuel d'action révolutionnaire puis aux Groupes de libération homosexuelle. Ainsi Christian, un héritier de bonne famille sorti de Sciences po, qui a baigné dans l'éducation des jésuites et qui, rongé par la culpabilité, n'a réussi à avouer son homosexualité que contraint et forcé, après la parution de sa photo dans un article de Paris Match sur ce sujet ; ou encore Yann, élevé dans une famille d'ouvriers communistes, et qui a joué pendant deux ans à être « une de ces folles se baladant travesties sur la Canebière, parce que ça faisait du bien ».

Bref, au milieu du tapage médiatique à arrière-fond politicien fait autour du mariage homosexuel\*, les propos de ces « invisibles » font l'effet d'une sacrée bouffée d'air – celui de la libération sexuelle, qui s'est raréfié au fil du temps –, et on en reprendrait fort volontiers une autre !

Vanina

\* Voir notamment, à ce sujet, la tribune de Benoît Duteurtre parue dans Libération, le 4 octobre 2012, sous le titre « Pourquoi les hétéros veulent-ils marier les homos ? ».





# L'antirépression dans tous ses états

Au cours des rencontres organisées par l'OCL et l'OLS cet été dans l'Ariège, trois soirs ont été consacrés à un débat sur l'antirépression. Les personnes qui y ont participé appartiennent pour la plupart à des collectifs confrontés en France à la répression contre des militant-e-s, d'autres étant investies dans les luttes sur la prison en général par le biais d'émissions de radio ou d'écrits (1). Nous re-

prenons ici trois des thèmes abordés lors de cette discussion – reconstruite sous forme de questions auxquelles ont été apportés des débuts de réponse – parce qu'il nous paraît urgent d'être plus offensifs sur le terrain de la répression, afin de construire un rapport de forces permettant une solidarité plus large et plus solide.

On constate aujourd'hui en France une augmentation à la fois des poursuites engagées contre les militant-e-s, du nombre de personnes enfermées dans l'univers carcéral (de 35 000 au début des années 1980 à 65 000) et du nombre des peines distribuées par l'institution judiciaire. Loin d'être un hasard, cette situation est liée à la société actuelle : la répression est un outil de gestion de certaines populations ; c'est pourquoi il faut l'analyser à partir de cette société, et non l'inverse. La répression étant politique et sociale, les dizaines de lois antiterroristes votées par la gauche et la droite correspondent à une hausse de la conflictualité de classe : il s'agit pour le pouvoir de criminaliser l'activité politique en frappant des militant-e-s, mais c'est surtout pour les classes populaires que la situation s'est aggravée. La répression est également de plus en plus préventive contre des militant-e-s au début de mouvements sociaux (interpellations avec comparution immédiate, détention provisoire, contrôles judiciaires...), l'Etat cherchant là avant tout à freiner ces mouvements.

## ECUEILS ET HANDICAPS DE L'ANTIRÉPRESSION

Qui soutient-on et comment ? On soutient en général, à travers des collectifs, des gens avec qui existe une proximité politique – par incapacité d'élargir notre action à d'autres, mais aussi par refus de jouer aux assistantes sociales ou aux cathos et maos d'antan. Cette démarche est donc à l'opposé d'un humanisme qui, souvent basé sur l'assistanat et la victimisation, conduit à défendre toutes les causes se présentant, y compris des personnes ne le demandant pas ou ne se prenant pas en charge. Elle correspond à une volonté politique. Ainsi, à sa création, le Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux a précisé qu'il ne soutenait pas les gens pour ce qui leur est reproché, en distinguant par là coupables et non-coupables, mais pour ce que l'Etat, la « justice » leur fait.

Il existe en France un certain nombre de comités antirépression ou de caisses de solidarité (2), et ces petites



structures de solidarité fondées sur une base militante et pérenne entretiennent pour partie des relations entre elles (3), mais aucune structure globale ne mutualise les expériences antirépression, alors que cela aiderait à examiner en termes de stratégie politique la question de la répression. De plus, les positionnements théoriques et pratiques des collectifs diffèrent ou divergent – quand ils ne s'opposent pas, pour des raisons idéologiques mais également et peut-être surtout de par l'histoire et la situation locales. Les milieux antirépression n'échappent pas à une concurrence entre leurs chapelles ou tribus ; nombre de militant-e-s ne pensent guère à la répression avant de mener une action ; les défenses collectives sont très rares dans les procès... Dans un tel cadre, les textes publiés sur la répression sont en général individuels, et ils ne présentent jamais de bilan de pratique.

Pourtant, si les affaires judiciaires sont toutes différentes, on se heurte partout à une même logique coercitive. Il vaudrait donc mieux s'y préparer en posant l'action antirépressive comme un moment de la lutte, d'autant que l'ampleur de la solidarité est fonction de la dynamique de mouvement dans laquelle se trouvent les personnes pour-

suivies. Par exemple, si quelqu'un se fait prendre à Rennes dans une manif antinucléaire, il est important que les antinucléaires hors de cette ville soient immédiatement au courant et fassent de l'agitation autour. Concernant Notre-Dame-des-Landes, il est important que l'expression de la solidarité contre la répression s'exprime ailleurs – on constate que c'est ce qui se fait de plus en plus.

L'expérience de la Legal Team qui a été créée à Strasbourg à l'occasion du contre-sommet de l'OTAN est intéressante puisque, sachant qu'il y aurait de la répression à cette occasion vis-à-vis de la rue, des gens ont tracté un an avant dans les manifs en insistant sur l'idée que le mouvement social devait se donner les moyens de se défendre. Tout un travail juridique a été effectué par avance, ainsi que la recherche d'avocats à qui il a été précisé qu'ils ne choisiraient pas leurs clients, et qu'ils devaient rester disponibles et présents au commissariat les jours où ce serait nécessaire.

Mais qu'entend-on par « solidarité » ? On peut être solidaire de gens sans les connaître, parce qu'ils sont dans un mouvement où on pourrait être amené-e à les croiser. Dans cette expression de notre solidarité, on dit des

1. Notamment l'émission-journal *L'Envolée* ; et Christophe Soulié avec son ouvrage *Liberté sur paroles* – contribution à l'histoire du Comité d'action des prisonniers, *Analisis*, 1995.

2. Les parents ou ami-e-s de jeunes de banlieue tués par la police ou poursuivis en justice créent plus souvent, ponctuellement, des comités de soutien tels que les comités vérité justice.

3. Ainsi, deux ans d'affilée, un Forum antirépression a rassemblé à Poitiers une dizaine de collectifs qui ont organisé ensuite une Journée nationale d'action contre les violences policières.

## antirépression



4. Quand les risques judiciaires encourus sont peu importants, il n'est pas toujours évident de trouver la juste mesure de la réaction : par exemple, à Toulouse, des gens arrêtés pour un tag dans une manif se sont vu coller des inculpations pour appel à l'émeute et dégradation. S'il faut refuser la répression du tagging, est-il nécessaire à cette occasion de faire des tracts, d'appeler à des rassemblements... ?

5. Dans l'introduction à De la stratégie judiciaire publié en 1968 par Jacques Vergès, il est dit qu'il faut comprendre la justice comme un monde ni plus ni moins cruel que la guerre ou le commerce, comme un champ de bataille. Cela implique, avant un procès, d'arrêter l'attitude à avoir en fonction des éléments que possède l'autre partie, de ceux sur lesquels on peut s'appuyer et surtout de l'objectif qu'on se fixe.

choses contre la société qui produit de la répression et que l'on combat. Cependant, un des écueils à éviter quand la répression s'exerce contre un mouvement, c'est que l'activité antirépressive envahisse peu à peu l'espace et le temps consacrés à la revendication portée par ce mouvement.

On doit par ailleurs toujours garder en tête que les pratiques policières dans les quartiers populaires, en particulier les cités, comme les lois sécuritaires ou antiterroristes, dépassent rapidement leur cadre pour viser d'autres milieux – voir les méthodes d'intervention des flics dans les manif. C'est pourquoi il faut absolument décloisonner la répression – comprendre par exemple les enjeux des procès visant des jeunes des cités et l'importance de les soutenir. Malheureusement, on entend de plus en plus : « On est des sans-papiers – ou des militants –, pas des délinquants »... et cette coupure entre le politique et le social est dommageable pour la compréhension de ce que devrait être notre combat politique. Car la répression contre les militant-e-s pour leur action comme celle des jeunes qui dealent pour des raisons économiques témoignent d'une même réalité sociale.

Comment faire exister du politique à l'occasion d'un procès pour revendiquer la légitimité d'une action ? Il faut replacer cette action dans son contexte social et politique. Par exemple, les gens qui ont saccagé en 1999 vers Montpellier une parcelle de riz transgénique ont eu là un choix judicieux puisque le mouvement

anti-OGM s'est amplifié après leur procès. Ils ont fait un peu de prison, mais la mobilisation contre la répression a été offensive, l'acte étant revendiqué collectivement, sans personne pour se déclarer « innocent », et des comités de soutien sont apparus partout (4).

A l'inverse, certaines actions militantes ne sont ni expliquées ni revendiquées, ce qui crée un flou total par rapport aux bases du soutien. Dans de nombreux procès de militant-e-s, on dirait qu'a disparu l'envie de gagner en faisant de la politique autour, comme si on n'en voyait pas l'intérêt. Ainsi, certain-e-s ne se rendent pas à leur procès, ou ne veulent pas revendiquer le contenu politique de ce qui leur est reproché ni – sans être toujours sur des bases innocentistes – se confronter à la justice, et, au niveau du soutien, pareille attitude laisse désarmé-e. Elle incite à se dire à la fois qu'on ne va pas se battre à leur place... et que si on ne le fait pas cela aura des répercussions bien plus larges que leur simple cas, parce que la répression s'exerce en réalité contre nous tous : les procès ne sont pas une affaire personnelle, mais concernent tout le monde. C'est pourquoi on se mobilise contre la répression pour renforcer un mouvement, une grève... ou au moins pour ne pas nous affaiblir. De plus, se défendre a aussi son importance sur le plan individuel : même si on ne gagne pas forcément son procès, au moins on n'est pas resté-e passif-ve (5).

L'acceptation chez pas mal de militant-e-s de la répression comme d'une réalité avec laquelle il faut faire constitue un point commun avec les jeunes des cités, convaincus qu'il est « normal » de passer en procès quand on se fait prendre, et qu'il suffit d'attendre la sortie de taule pour pouvoir recommencer parce qu'il n'y a pas d'autre solution. Dans les cités, la répression subie au quotidien par une bonne part de la population est vécue comme une affaire individuelle, de business, non comme un phénomène social, et l'idée d'une défense collective ne traverse pas les esprits – sauf quand il y a des émeutes. C'est donc l'existence d'un cadre collectif qui fait la différence entre certains procès de militant-e-s et ceux qui concernent les jeunes des cités.

Quel positionnement avoir par rapport aux personnes poursuivies pour des actes violents ou qualifiés ainsi par la police et la « justice » (comme les « outrages-rébellion » visant des gens investis dans un mouvement ou les inculpations après des émeutes de banlieue) ? Dans un mouvement, ce sont rarement ses participant-e-s qui décident du degré de violence – et bien davantage les flics (voir les blessé-e-s graves résultant de la charge policière lors du week-end de résistance contre

la ligne THT Cotentin-Maine organisée en juin dernier). La violence n'est donc pas un critère pour soutenir ou non : le choix de péter des vitrines lors des manif, par exemple, doit plutôt être analysé en fonction du rapport de forces que cela peut ou non créer pour renforcer un mouvement. La manif contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le 24 mars dernier à Nantes, en constitue une bonne illustration : compte tenu de l'importance qu'elle représentait, les composantes radicales de l'opposition à l'aéroport ont trouvé un consensus sur la manière dont devait se dérouler le cortège afin de faire rebondir la lutte.

Un des problèmes de nos milieux, c'est qu'on y raisonne presque toujours uniquement en termes de face-à-face avec l'Etat, alors que réduire un mouvement social à un conflit avec lui présente le risque de faire oublier l'objectif de cette mobilisation. Quoi qu'il en soit, s'il faut assumer dans l'antirépression les divers niveaux de conflictualité, il importe d'être d'entrée clair-e sur les limites de notre soutien et sur les objectifs qu'on se fixe, car cela permet de mieux résister ensuite aux éventuelles pressions – autrement il peut y avoir une « prise en otage », ou du moins des processus de culpabilisation de la part de ceux qui seraient les plus « radicaux » envers ceux qui seraient des timorés voire des « traîtres ».

Comment éviter que l'antirépression tombe dans le combat « démocratique » ? Alors que, dans une entreprise, on peut se battre pour un meilleur salaire sans avoir l'impression de défendre par là le salariat, en matière d'antirépression, certain-e-s ont le sentiment qu'en s'aventurant sur ce terrain ils-elles vont défendre l'idée d'une possible « bonne » justice. Pourtant, empêcher que des gens aillent en taule et se battre pour sauvegarder et agrandir nos espaces de lutte, ce n'est pas défendre l'« Etat de droit » : c'est défendre des droits en essayant de faire reculer la capacité des flics à agir contre nous, créer un rapport de forces par la solidarité afin d'affronter la répression.

Pour qu'un collectif antirépression ne se réduise pas avec le temps à un service social ou à un spécialiste du droit, il faut que ses membres aient un intérêt propre, dans leur lutte contre la société, à se situer sur ce terrain-là. Donc que ce collectif dispose d'une autonomie dans son action de soutien, pour pouvoir dire davantage que les personnes poursuivies (dans le prolongement de leur discours et avec leur accord), en dénonçant la répression contre tel ou tel sur la base d'une réflexion politique propre. On peut ainsi dénoncer le rôle de la BAC, l'usage des flash-balls, le prélèvement d'ADN, etc. Autour des inculpations pour bris de panneaux Decaux, on peut se bagarrer

contre la publicité, ou contre la rénovation urbaine, sa signification et ses conséquences sociales.

En théorie, dans les milieux antirépression, on ne fait pas de distinction entre prisonniers « politiques » et « sociaux » ; qu'en est-il dans la réalité ? On retrouve dans les milieux antirépression cette distinction couramment faite dans la société – et le soutien aux prisonniers sociaux est fonction des actes pour lesquels ils sont poursuivis. Ainsi, un militant révolutionnaire soutiendra plus facilement un dealer de shit qu'un assassin, un voleur qu'un pédophile. Et d'autres cliques se font...

Au cours des années 1970, la séparation entre « politiques » et « droit commun » a été contestée parce qu'un mouvement de fond interrogeait l'ensemble de la société et des structures de pouvoir. Dans la lutte contre les quartiers de haute sécurité (QHS), menée majoritairement par des « droit co » pendant les années 1980, cette séparation n'était pas faite ; le statut de prisonnier politique avait été débattu à l'intérieur de la détention, et les personnes investies dans la solidarité n'étaient donc pas embourbées dans cette question. Mais les luttes anticarcérales menées dans les années 1990 sont retombées quand les prisonnières-s qui y étaient investis se sont retrouvés en quartier d'isolement (QI) pour des périodes très longues, avec des tabassages, etc. Et dans la société actuelle la séparation entre « politiques » et « droit co » n'est plus contestée.

Il est aujourd'hui difficile de tisser des liens entre les luttes ou les secteurs de la société. L'échec des Interluttes qui ont été tentés ici ou là il y a quelques années le montre : ils ont rapidement avorté tandis que grandissait la nécessité de défendre des jeunes poursuivis pour avoir participé aux mouvements de contestation successifs dans l'éducation. Et si, au départ, dans le combat des « Conti » et leur refus du prélèvement d'ADN, il y avait quelque chose d'intéressant sur le plan politique, ils n'ont malheureusement pas défendu une position politique de classe, et la « gauche » en a profité pour demander le non-fichage ADN des seuls militants syndicaux.

### LE RAPPORT DE FORCES AVEC LA JUSTICE

Comment lutter contre l'institution judiciaire en tant qu'instrument visant à défendre un ordre social ? Beaucoup d'illusions existent dans la population concernant la « justice ». Y compris dans les cités, malgré les slogans du type « Police partout, justice nulle part » souvent lancés, on le constate avec les comités vérité justice (CVJ). Nombre de gens pensent encore que le tribunal est un endroit d'où peut se dégager une

forme de vérité si on présente des témoins et des preuves – et cela même si le flic ou le patron est toujours relaxé... (Les procès sont cependant aussi les seuls événements autour desquels peut se construire la mobilisation – et où se déroule une vérification de l'égalité, une mise en lumière des contradictions car c'est uniquement là que l'affrontement avec l'Etat sur ces questions prend de la consistance.)

Il y a donc tout un travail de désacralisation de l'institution judiciaire à faire. Il faut montrer à quoi sert la répression, et que le tribunal n'est pas un espace de vérité et de justice, l'instance de régulation des relations sociales et l'outil idéal pour que cela se passe le mieux possible dans une « démocratie ».

La « justice » prétend juger sur des faits, mais c'est une justice de classe ; les lois sont politiques, et les mêmes types de population sont visés partout. On doit insister là-dessus : selon la position sociale, la peine ne sera pas la même ; et, avec les dispositifs de surveillance et de contrôle social, les lois sécuritaires, c'est une réalité de plus en plus marquée (6). Pas besoin d'avoir fait quelque chose pour être réprimé-e : fréquentations, lectures et tout un ensemble d'autres éléments constituent ce qui, à un moment donné, permet à l'Etat de désigner une personne comme son ennemi. On peut être poursuivi-e sur des intentions, pour « association de malfaiteurs », etc. A un moment donné, ce sera l'« ultra-gauche » qui sera ciblée ; à d'autres, les islamistes... selon les objectifs du moment que se fixe le gouvernement. La chasse aux sans-papiers implique que tous les immigré-e-s subissent beaucoup plus de contrôles d'identité que les autres, indépendamment de leur attitude spontanée par rapport à la police et à la « justice » – cependant, comme ce sont certaines catégories sociales qui sont réprimées et que les bandes de jeunes sont mixtes dans les cités, les contrôles de police ne se limitent pas aux Noirs et aux Arabes.

Les années 1980 ont été une période très difficile pour l'antirépression, et elles ont laissé des traces : les socialistes étaient au pouvoir, les mouvements étaient affaiblis ; il était très dur de bouger et on était assez isolé-e-s – plus qu'aujourd'hui encore : il y a maintenant davantage de collectifs et d'émissions de radio antirépression qu'à l'époque. C'est sous la gauche que s'est répandue l'idée, contre laquelle il faut lutter, qu'il n'y a pas de cause sociale à la délinquance ou au militantisme, seulement des responsabilités individuelles. Et cette idée s'est vraiment ancrée – il n'y a plus que des individus face au système, et ils sont responsables d'eux-mêmes à tous les niveaux, psychologique, personnel, etc.

## FORUM ANTIREPRESSION

Samedi 26 et Dimanche 27 Novembre 2011  
A Poitiers, Maison du Peuple, salle Timbault



**Samedi à 14H: Projection du film "Silence du fleuve" / Débat sur l'immigration.**

Film consacré aux massacres des Algériens le 17 Octobre 1961 à Paris, suivi d'un débat sur l'immigration en présence de Mehdi Laïlaoui, réalisateur du film, ainsi que de collectifs de sans-papiers.

**Samedi à 19H: Table ronde entre les divers groupes antirépression représentés.**

Cette table ronde aura pour objectif de confronter les expériences personnelles et collectives, de débattre sur les stratégies à adopter en GAV, face à la justice, face aux avocats... et cela afin de s'organiser et de construire une mobilisation contre la répression.

**Dimanche à 10H: Intervention et débat sur Frontex.**

Débat sur l'immigration, consacré en particulier à Frontex, l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures.

<http://www.antirep86.fr> antirep86@free.fr

Comment pallier la faiblesse actuelle de l'antirépression ? Dans le soutien, on n'a en général pas les moyens de mener des campagnes avec tractages sur les marchés, conférences de presse et autres, et nos discours tournent fréquemment à vide.

Concernant les interpellations et la mise en détention, il y a tout un travail d'information à faire – sur la nécessité de garder le silence, pour ne pas être tenté-e de dénoncer d'autres inculpé-e-s dans l'espoir de s'en tirer mieux par exemple. Les gens poursuivis devant les tribunaux sont souvent fragiles (manque de confiance en soi du fait de l'âge, de l'origine sociale, de l'inexpérience ; incertitude par rapport à la solidarité à attendre) ; de plus, un tribunal, c'est oppressant : il y a des flics et des caméras vidéo partout ; et il existe une grosse pression psychologique en garde à vue comme au moment des auditions.

On se heurte aussi au problème des gens qui refusent de parler au tribunal (« Je n'ai rien à prouver, rien à dire ») et qui cherchent seulement à s'en sortir moins mal – car pour ce faire ils s'en remettent à leur avocat, lequel agit à sa guise. Ils lui demandent quelque part de se salir les mains à leur place tandis qu'eux conservent leur « pureté » idéologique – même s'ils théorisent parfois cette incapacité à s'exprimer en prétendant le faire exprès, cela représente une contradiction certaine par rapport à leur critique du « démocratism ».

Ne pas partir vaincu-e d'avance à un procès est très important : certaines personnes se disent que si on a la tête basse, on s'en sortira mieux, alors que les procès montrent en général le contraire. Ce n'est pas en se niant politiquement que les peines seront forcément moins lourdes. Quand des manifestant-e-s sont arrêtés en fin de manif et accusé-e-s d'avoir lancé des cocktails sur les flics, s'il n'y a pas de preuves à l'appui, il faut nier les faits, mais pas le pourquoi de la manif, le pourquoi on y était – ça c'est le contenu politique, et ce qui compte dans cette situation de répression. Nier à la fois les

6. Grâce à la loi de juillet 2011 qui modifie l'interne-ment, l'Etat va également recourir de plus en plus à la psychiatrie pour réprimer des révoltes individuelles qui ont très souvent une dimension sociale

## antirépression

faits et la raison de sa présence dans une manif revient à se faire criminaliser sans avoir pu ou voulu s'exprimer politiquement.

D'autres ne partent pas perdant-e-s à un procès et revendiquent son enjeu politique. Et puis, au niveau du dossier, il peut y avoir des vices de forme, et on voit parfois des relaxes ou des peines moins lourdes qu'attendu pour des cas qui semblaient perdus d'avance... La véritable question à se poser concernant l'attitude au tribunal est donc : se sert-on de l'occasion pour dire quelque chose – non pour essayer de convaincre le juge, mais pour s'exprimer politiquement ? On peut parfois vraiment « faire de la politique » à partir de procès (ceux pour « terrorisme » en particulier) en se défendant à l'intérieur du palais de justice et en faisant de l'agitation au-dehors – avec des manif, et même des contre-procès (le Mouvement de l'immigration et des banlieues [MIB] en a organisé, à une époque, souvent à la suite de crimes racistes et sécuritaires). C'est ce qu'on appelle les procès de rupture ou « procès-tribune » (7).

Quand les procès arrivent en fin de mouvement, ils peuvent être une façon de continuer la lutte. C'est le moment de construire un argumentaire, de dénoncer les conditions faites aux inculpé-e-s. Mais, dans ce genre de situation, on craint les conséquences que peut avoir notre action sur ces personnes et c'est une situation pas facile à gérer.

### LES STRATÉGIES DE DÉFENSE

*Comment se construit une stratégie collective de défense ?* Ce type de stratégie implique une réflexion commune entre accusé-e, comité et avocat-e pour définir l'attitude de chaque partie ; et également une réflexion sur le rapport à la presse et aux « démocrates », qui se pose assez vite quand la répression s'abat. Il faut arrêter des objectifs concernant la salle d'audience mais aussi l'extérieur (revendications, dénonciation...), et l'articulation entre les deux. Comment mobiliser sur ces contenus, élargir les forces... A Reims, la structure de solidarité avec les sans-papiers travaille ainsi sans problème depuis vingt-cinq ans avec le même avocat, parce que celui-ci est motivé par ces affaires et toujours prêt à discuter de la défense à mener.

La parole de l'accusé-e est à prendre en considération tout au long du temps judiciaire ; mais c'est souvent problématique car elle n'existe pas toujours, ou elle est diverse parce qu'il y a plusieurs accusé-e-s. Si un-e accusé-e refuse de s'exprimer, le procès est joué d'avance ; et de même lorsqu'un avocat fait le contraire de ce qu'on attend de lui. Les relations avec les avocats sont très fréquemment difficiles. Quand ils



présentent la personnalité de quelqu'un en disant : « C'est un bon citoyen, bien inséré dans la société ; pas un casseur, mais un manifestant... » plutôt qu'en développant une défense politique, ils ont forcément un impact sur la conduite du procès. La plupart du temps, ils sont évidemment là pour faire en sorte que « tout se passe bien ». (Concernant le procès de la dépanneuse de police à Paris, les inculpé-e-s ont craint jusqu'à la fin ce qu'allaient dire leurs « défenseurs ». Au cours des années précédentes, ceux-ci leur avaient réclamé 25 000 euros chacun, avaient contacté dans leur dos leurs familles pour leur soutirer de l'argent... Les relations avec eux ont été constamment conflictuelles.) Tel jeune avocat peut bien sûr avoir envie de faire une défense politique, mais les rapports avec lui, comme n'importe quelles relations humaines, peuvent évoluer avec le temps – il ne sera plus intéressé par ce type d'affaires, certaines choses lui auront déplu au fil des ans, il aura acquis une certaine notoriété...

Etant donné cette situation, certaines personnes avancent l'idée d'une charte avec les avocats, dans le genre de celle du réseau Résistons ensemble contre les violences policières et sécuritaires. Cette charte pourrait constituer une sorte de feuille de route pour les avocats, mettant en avant la nécessité d'un travail collectif entre eux-elles, les inculpé-e-s et les comités de soutien, et où seraient consignés divers engagements et consignes (pas de défense d'un client au détriment d'un co-accusé, pas de dépassement d'honoraires sans discussion préalable, possibilité pour les inculpés d'avoir prise sur leur défense et leur dossier, etc.).

*Dans quelle optique se construit une stratégie judiciaire ?* Une défense peut être soit de connivence soit de rupture. A Poitiers, il n'y a guère que des procès de connivence depuis des années : les prévenu-e-s sont souvent silencieux et les éventuelles belles envolées viennent donc des avocats. Il y a eu dans cette

ville pas mal de procès pour « outrages-rébellion », et aussi des actions antipub contre des panneaux Decaux, avec des tracts d'explication que le comité anti-rép a diffusés en assumant leur contenu, alors que l'avocat-e se démenait toujours pour démontrer que ce ne pouvait pas être son client ou sa cliente qui avait fait ça, que le policier ne pouvait pas voir l'infraction de là où il se tenait, etc. Donc on avait d'un côté une campagne de soutien ne se démarquant pas des actions et de leur contenu politique, pour se solidariser avec, et de l'autre des plaidoiries Bisounours.

En revanche, un procès de rupture s'est déroulé à Nantes au printemps dernier : cinq paysans étaient accusés d'avoir balancé du fumier contre la façade du siège de Vinci. C'était une petite affaire, et ils avaient des avocats nuls ; mais tout ce qui était demandé à ces avocats, c'était qu'ils se battent pour faire témoigner certaines personnes – et celles-ci ont expliqué le geste des paysans, disant que c'était normal de balancer du fumier, que Vinci était un salaud... Bref, ces paysans avaient choisi à bon escient leurs témoins, des gens considérés comme assez « honorables » et qui parlaient bien.

La rupture, ce n'est pas dire : « On n'a rien à faire avec la justice », mais resituer un acte dans son contexte pour en expliquer les raisons, alors que l'Etat isole cet acte pour en faire un cas individuel. Il s'agit de donner aux procès une dimension politique – et aussi d'en faire un enjeu de solidarité ; sinon, on en reste à la seule dimension d'une personne avec ses proches, et tout repose sur la responsabilité individuelle. Dans le procès du flash-ball au printemps dernier, au lieu de chercher à démontrer la responsabilité individuelle du policier qui avait tiré, l'objectif aurait pu être de demander la suppression des flash-balls, et de s'attaquer à la BAC et aux flics. Dans celui de la dépanneuse de police, la défense aurait pu être axée sur les procédures antiterroristes pour dépasser le cas des inculpé-e-s. Et à Villiers-le-Bel, en juin, on aurait pu faire le procès des témoins anonymes... Il faut considérer, en fonction du rapport de forces, ce qu'on peut mettre en avant de façon largement audible. Cela implique de voir la « justice » comme une instance sociale de contrôle qui prolonge et cristallise les rapports de forces existant à l'extérieur du tribunal. Si on ne peut fixer un objectif politique permettant de dire : « On ne défend pas des gens mais on se bat contre un système », on reste dans de la peur, de l'affectif, du juridique, toutes choses très difficiles à collectiviser. Souvent, on parvient à se défendre un peu et à s'en sortir juridiquement pas trop mal, mais sur le plan politique on a perdu parce qu'on n'a pas quitté le cadre du judiciaire.

7. Voir à ce sujet CA n° 220, « Stratégie judiciaire : face à la répression, il n'est pas défendu de se défendre ».

# La lutte s'élargit

*La confrontation entre policiers et occupant-e-s de la ZAD de Notre-Dame-Des-Landes semble entrée dans une phase plus statique (grâce à la défense opiniâtre du site!). L'opposition au projet se diffuse et s'affirme, se diversifie et intègre dans l'action des collectifs locaux de plus en plus nombreux.*



Mais "la résistance à l'aéroport et son monde" peut-elle intégrer une dimension plus globale? Pour rencontrer les acteurs et actrices des nombreux conflits sociaux en cours dans le département de Loire-Atlantique, la résistance à « l'aménagement capitaliste du territoire » est-elle un biais jouable, face à la culture syndicale et productiviste de salarié-e-s aux abois?

## UN ÉCHO TOUJOURS PLUS LARGE

Après la manifestation de réoccupation du 17 novembre sur la ZAD (zone à défendre) de Notre Dame des Landes avec 40 000 personnes, après les affrontements qui suivirent les 23, 24 novembre et les réactions de solidarité élargies à Nantes et dans l'Hexagone, la dynamique s'est confirmée courant décembre. À Nantes le 8 décembre (journée internationale contre les grands projets inutiles), la manifestation du collectif nantais CNCA contre l'aéroport et la métropole Nantes-Saint-Nazaire a rassemblé près de 4000 personnes très diverses dans une ambiance déterminée face aux CRS omniprésents. Le samedi suivant l'appel élargi du CARILA (Collectif Anti Répression Issu de la Lutte contre l'Aéroport) contre toutes les répressions mobilisait encore plus d'un millier de personnes dans les rues nantaises sur le mot d'ordre "Contre la répression, outrage et rébellion!", alors qu'à Notre Dame des Landes le même jour, les représentantes de 120 collectifs locaux faisaient le déplacement aux premières rencontres (cf CA n°225) co-organisées par l'ACIPA et la ZAD, dans un grand élan unitaire et remarquable!.

Ces rencontres dégagèrent une belle énergie positive, par la nature des interventions et des propositions, mais aussi par les discussions informelles entre participantes. Les membres des partis et courants politiques n'accaparèrent pas la parole, tout en s'y exprimant. Différentes actions possibles furent envisagées, sans qu'une séparation entre démarches institutionnelles et actions illégales soit posée, ce qui illustre bien le chemin parcouru depuis le printemps dernier par toutes les sensibilités engagées sur le terrain... Bien sûr certains opposants au projet - tel l'indécrottable maire de NDDL - boudaient ces rencontres et ont continué à condamner ouvertement les zadistes et les confrontations avec les flics, affirmant être « républicains » et respectueux de la Loi !!!

Mais l'inflexibilité et la morgue du PS de Loire-Atlantique, après ses élections victorieuses de mai-juin, ont rapproché l'opposition historique à l'aéroport et les occupant-e-s de la ZAD; la nomination de Ayrault à Matignon et son empressement à lamener toute résistance pour en finir (arrestation et inculpation du « dernier » paysan, Sylvain Fresneau) ont paradoxalement construit dans les têtes l'image d'un pouvoir monolithique « droite-gauche » auquel il allait falloir s'affronter, sans échappatoire. La vague de solidarité qui s'est levée cet automne, après les premières expulsions de zadistes, a fait le reste. Pour comprendre pourquoi et comment l'apparente obéissance des masses peut basculer en un moment en un rejet massif et une désobéissance étonnée d'elle-même, la lutte de NDDL mérite réflexion.

## QUELLES ACTIONS ?

Lors de ces rencontres, deux collectifs locaux (Rennes, Dijon) proposèrent chacun une animation-prise en charge pendant une semaine du lieu collectif de la Châtaigne construit le 17 novembre, pour y tenir des discussions et des projections, des chantiers et autres activités, dans le but de rencontrer et échanger sur des pratiques (première animation du 27 déc. au 3 janvier). De façon plus modeste, certains collectifs locaux souhaitaient aussi pouvoir se projeter sur la ZAD, en y amenant des structures d'habitation ou de réunion, pour renforcer la dynamique en cours et y avoir un point de chute/connexion sur la ZAD.

A mi-chemin entre les deux démarches, un lieu collectif animé par plusieurs collectifs souhaitant porter un aspect particulier de la lutte favoriserait une diversification de l'expression de la résistance. Les naturalistes ont à leur façon déjà avancé concrètement dans ce sens, puisqu'ils-elles se sont organisés et ont programmé des observations et repérages réguliers de toute la faune présente sur la ZAD, avec une restitution régulière de leurs recherches sur un site internet... Les collectifs locaux investis contre des projets autres que l'aéroport (THT, LGV, prisons, projet industriel,...) pourraient créer un point de convergence et d'information permanente sur leurs luttes, d'échanges et de visibilité de leurs résistances: délocalisations, aménagements du territoire, conflits sociaux pourraient y converger. L'été dernier, lors du forum de l'ACIPA contre les grands projets inutiles imposés du 7 au 10 juillet, nous avons

## notre-dame-des-landes

animé à quelques groupes des débats anti capitalistes et des stands d'information. Dans le même esprit, pourquoi ne pas monter une cabane "Notre Dame des Luttes", pour y faire résonner l'écho des autres résistances anti capitalistes en cours ?

### QUELS ENJEUX?

Les données aéronautiques officielles n'expliquent pas ce projet d'aéroport, qui ne se comprend que par la volonté de réaménagement du territoire régional et le projet capitaliste de métropole du Grand-Ouest Nantes-Saint-Nazaire (cf précédents articles de Courant Alternatif).

Bien sûr, faire reculer l'Etat sur un grand projet d'aménagement comme l'aéroport, avec le premier ministre comme principal porteur revendiqué et assumé du projet, signifierait ouvrir une crise politique majeure et démontrerait que l'action collective paye, ce qui n'arrive pas si souvent pour ne pas le négliger! Dans une telle situation, l'Etat ferait tout pour minimiser la signification d'une telle décision et ne pas l'attribuer à la résistance collective ; des décisions juridiques pourraient ainsi dissimuler l'abandon ou le report dé-

finitif du projet. L'abandon du projet de centrale nucléaire du Carnet, en 1997, officiellement au nom de l'alternance politique Juppé-Jospin, et non à cause d'une résistance populaire autonome, est un bon exemple de solution de sortie de crise choisie par l'Etat, pour ne pas attiser les résistances. Il est donc nécessaire que la résistance au projet d'aéroport énonce le plus clairement possible les vrais motivations du projet combattu, et ses conséquences sur toutes les dimensions de la vie des populations, bref, l'aéroport et son monde.

Mais une autre dimension de la lutte réside dans son isolement, ou sa connexion (!) avec des luttes de salarié-e-s, comme par exemple ceux de l'usine Arcelor Mittal de Basse-Indre (à 20 kms au sud de la ZAD). Cette usine a connu une semaine de grève en décembre, et la direction de Mittal a lancé une expertise de six semaines pour évaluer sa viabilité... Ce site sidérurgique historique des Forges de Basse-Loire, qui a compté de nombreux métallos et que Mittal a finalement racheté, est à terme menacé de fermeture car certaines de ses activités (décapage, laminage à froid) seraient bientôt déplacées à Floranges. Ce seraient alors toute une histoire, une tradition et une population ouvrière qui disparaîtraient, laissant alors place à une nouvelle catégorie sociale d'habitant-e-s, plus moderne et branchée, comme celle de certains anciens quartiers ouvriers de Nantes - Chanthenay, Trentemoult, Madeleine Champ de Mars - qui ont été vidés de leurs habitant-e-s pour être gentrifiés et attirer ces nouvelles classes moyennes censées porter l'innovation et le dynamisme économiques, sésames universels de tous les aménageurs de la planète.

Il n'est bien sûr pas simple d'explicitier les logiques similaires à l'oeuvre, entre le bétonnage du bocage de NDDL et la liquidation de la sidérurgie de Basse-Indre. Mais dans les deux cas, la logique de la recherche de rentabilité anime les porteurs de projet pour liquider des communautés humaines qui sont devenues gênantes pour les projets d'investissements capitalistes sur des zones réaffectées. Il ne s'agit plus de défendre des tritons crêtées ou des salamandres, ni des haies bocagères (qui ont par ailleurs autant de raisons d'exister que n'importe quelle autre réalité vivante). Mais bien de pointer et critiquer une réalité, et de résister à la logique capitaliste qui sacrifie l'existant à la recherche permanente du profit et à la concurrence, que ce soit une zone bocagère et naturelle ou une commune et une activité industrielle ; En posant également la question du travail et de l'utilité sociale de la production, car effectivement face aux délocalisations industrielles et en l'absence d'une option plus globale, il n'y a parfois que les plans sociaux les moins défavorables à négocier.

### QUEL PROJET POLITIQUE ?

Avec le nouveau rapport de forces qui s'est instauré dans la lutte, l'idée d'une victoire possible s'est fait jour. Mais alors se pose la question des terres. Il y a fort à parier que Vinci ou le Conseil général, actuels propriétaires et en cas d'abandon du projet ne souhaitent pas voir perdurer une occupation sans droit ni titre, comme actuellement. De même le réflexe corporatiste des agriculteurs leur ferait envisager la redistribution des terrains à des exploitations déjà en place, ou bien d'installer des jeunes sur des structures classiques. Mais bien sûr il faudrait poser la question d'une expérimentation d'autres solutions, ne passant pas par l'appropriation mais plutôt un maintien en commun et un travail collectif... Vaste question au moment où le chômage explose, alors qu'il est de plus en plus onéreux de se loger en ville.

L'abandon du projet soulève aussi le remboursement de Vinci ; ce serait une des raisons qui pourraient expliquer l'entêtement du PS, comme l'exprimait Johanna Rolan, la dauphine de Ayrault à la mairie de Nantes qui déclarait: "Nous ne céderons pas d'un pouce!". Selon Corinne Lepage, l'addition pour l'Etat et les collectivités locales se chiffrait à 500 millions d'euros, à moins qu'un juge compréhensif ne casse les termes du contrat avec Vinci. Mais cela n'irait pas de soi! Mais cette addition ne serait pas forcément plus élevée que celle du projet finalisé, avec la piste de Château-Bougon à maintenir aux frais du contribuable pour que l'usine d'Airbus puisse continuer à tourner, avec la ligne tram-train non comptabilisée dans le coût global, avec la ligne TGV Nantes-Rennes non comptabilisée, avec le dépassement du coût initial généralement de 40 % dans les formules de PPP (partenariat privé-public)... Un responsable des services de la mairie de Rezé, municipalité du sud-Loire, l'a bien expliqué dans les colonnes de Ouest-France ; le projet d'aéroport ne présente aucune garantie de réussite et de rentabilité, tous les arguments des anti-aéroport tiennent la route, mais la question du développement de Nantes dans le contexte de concurrence acharnée entre villes pour rester dans la course au progrès oblige à faire le pari de la métropolisation et de la concentration des moyens (et notamment des transports aériens) sur un seul pôle pour avoir une chance de surnager... On croit rêver quand on lit de tels aveux.

Il s'agit donc bien d'une question d'oser: de l'audace, encore de l'audace, toujours...

Nantes le 27/12/12

### A Vinci : Il n'y'aura pas d'aéroport

(sur l'air de Il n'y a pas d'amour heureux de Brassens)

Vinci, Vinci, glouton en terr's, en subventions  
paraît qu'tu veux nous fair' un bel aeroport e  
t que c'est pour le bien de toute la region d  
'ses elus U-M-P, et d' ses elus PS,  
qui ont toujours voulu / peter plus haut que leurs .... fesses

Refrain

*Il n'y'aura pas d'aéroport*

Deux mill's hectar's perdus, tu crois qu'on laiss'ra faire,  
Pour un projet pourri, /qui defie la raison  
Nant's Atlantiqu' est loin / de la saturation  
Nous on veut travailler, / vivre sur cette terre  
Deux mil' hectar's perdus, / tu crois qu'on laiss'ra faire

Refrain

*Il n'y'aura pas d'aéroport*

Plus HQE que ca, c'est vraiment pas possible  
paraît qu'tu nous f'rais mem' un' ferm' pedagogiqu' av  
ec restitution du bruit et des odeurs  
et autour du tarmac / quelques petites fleurs....  
Non ca on n'en veut pas, ni ici ni ailleurs

Refrain

*Il n'y'aura pas d'aéroport*

Jeun's et vieux habitants, nous sommes solidaires  
On continue a s'battr' / contre les expulsions  
et les proprietair's r'j'tt'nt tes propositions  
D'rachat amiabl' assor / ti de coups de batons  
Jeun's et vieux habitants, nous sommes solidaires

Refrain

*Il n'y'aura pas d'aéroport*

# Les grands projets ne sont que le produit d'un système parfaitement identifiable : le capitalisme

*Le combat contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes est emblématique de la tendance actuelle au développement des luttes contre les grands travaux en Europe et dans le monde. En Allemagne (contre la gare de Stuttgart), en Italie (contre le TGV Turin-Lyon), en Euskadi (contre la LGV), des milliers de personnes manifestent ou ont manifesté leur opposition à ces grands travaux qualifiés d'inutiles, de coûteux et d'imposés. Pourtant, à bien y regarder, ces projets ne sont que le produit d'un système parfaitement identifiable : le capitalisme. Ne pas prendre en compte cette dimension intrinsèque, c'est risquer de formuler une critique incapable de dépasser la simple indignation, au risque de retomber dans une impasse citoyenne et en conséquence de se priver d'outils indispensables pour envisager une victoire. Ces pages se proposent donc, à travers l'étude de quelques thèmes qui traversent la problématique des grands travaux, d'élaborer des pistes de réflexion, et ainsi de se doter d'armes critiques pour lutter radicalement contre ces porteurs de projets et leur monde mortifère.*

## Pourquoi la question écologique et la question sociale sont indubitablement liées

**D**urant deux siècles, le développement économique et les découvertes techniques ont favorisé une production de biens croissante ainsi qu'une augmentation permanente des capacités de production. Loin d'alléger le fardeau du travail, les gains énormes de productivité sont utilisés à produire toujours plus. Les sociétés d'abord européennes se sont trouvées entraînées par le capitalisme dans une logique productiviste qui finit par être érigée en valeur commune et présentée comme une fin en soi.

Ce productivisme n'est en fait que la manifestation de la réalité capitaliste fondée sur une concurrence effrénée qui implique pour toute entreprise de produire à moindre coût, sans considération de l'exploitation des travailleur-se-s et sans considération des dégâts qu'elle occasionne sur l'environnement. Cela dit, la machine peut se gripper et défaillir devant les aléas de la surproduction, mais dès que la crise est passée et que des adversaires ont été éliminés la spirale reprend de plus belle en accélérant le mouvement.

Toutes idée de progrès est donc liée à cette frénésie de productivisme. La question sociale, nous disait-on, trouverait sa solution dans l'abondance. Le bonheur de l'humanité serait obtenu par l'effet conjugué de la science et de la technique sans consi-

dérer qui décidait et donc qui maîtrisait les choix. La question écologique n'était évidemment pas évoquée.

A l'heure où le capitalisme s'est étendu à l'échelle de la planète, force est de constater que les bilans sociaux et écologiques sont bien de la merde et négatifs. Si, dans les vieux pays industrialisés, l'exploitation des êtres humains peut paraître moins sauvage qu'au siècle dernier, avec la globalisation du capitalisme à l'échelle mondiale, on peut considérer que l'exploitation économique des hommes, des femmes et des enfants s'est considérablement renforcée. Il en va de même pour la pression sur les milieux et les espaces dans toutes les régions de la planète.

### L'ÉTAT DE LA PLANÈTE SE DÉGRADE D'ANNÉE EN ANNÉE

C'est la globalisation du modèle économique dominant, présenté comme la seule voie possible, qui génère une dégradation sans cesse plus grande de la planète. Et cette dégradation est de plus irréversible pour les réserves d'eau, les sols, la diversité du vivant, les conditions de vie des populations.

Les financiers et les industriels mènent leurs projets d'une main de fer dissimulée dans le gant de velours de l'idéologie du développement infini et du progrès économique. Evoluant par-delà les frontières, ils dictent des orientations qui ne répondent qu'à

leurs seuls intérêts économiques et à leur souci de maintenir leur domination sur le monde.

A leurs côtés, de multiples complices dissimulés sous des oripeaux de toutes les couleurs tentent de donner au capitalisme une allure plus fleur bleue et le conseillent sur les initiatives favorables à une moindre dégradation de la nature ; ils voudraient nous faire avaler la couleuvre d'un capitalisme édulcoré soi-disant respectueux de l'environnement, porteur d'un « développement durable ». Les ténors des organisations ouvrières réformistes, trotskistes et stalinienne, de même que les nouveaux sociaux-démocrates à la mode ATTAC, en choisissant de composer, chacun à leur manière, avec le capitalisme, ont véhiculé et véhiculent encore l'idéologie productiviste dont les exploités-s n'ont que faire. Ils ont donc laissé en suspens la question sociale et sa résolution radicale.

Pis encore, ils réclament la restauration de l'Etat, son meilleur contrôle de l'économie capitaliste. Certains vont même jusqu'à prôner l'instauration d'un supergouvernement mondial. De la même manière, bien qu'égratignant certains pans de l'idéologie productiviste, les écologistes élevés au grain libéral ou social-démocrate laissent en suspens la résolution radicale de la question écologique en faisant croire que des aménagements successifs pourront permettre de faire évoluer les mentalités, alors que c'est aux populations-selles-mêmes de décider de leurs activités.

## DÉMASQUER LES CHIMÈRES QUI NOUS CONDUISENT À LA SOUMISSION SOCIALE ET À LA CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE

Se cantonnant dans la proposition de solutions techniques, ces aménageurs environnementalistes ne conçoivent pas de remettre en cause ce système générateur des principales catastrophes écologiques passées, présentes et à venir. Ils favorisent une vision parcellaire du problème écologique. Nous ne pourrions aborder sérieusement l'exploitation de la nature sans considérer son pendant, qui procède du même processus : l'exploitation de l'homme par l'homme.

Le sauvetage de la planète ne saurait s'entrevoir sans une libération du règne de la marchandise, qui atteint tous les aspects de notre existence. Il faut lire le dessous des cartes de ce gigantesque poker menteur que jouent les financiers de tous les pays en misant des ressources qui appartiennent à tous et toutes, populations d'aujourd'hui comme générations futures. Politiciens et syndicats, dans leurs versions passéistes ou rénovées, se placent dans une même dynamique, de la même façon que les ONG ou autres associations. Certains se désintéressent de la question écologique en continuant à nourrir la chimère de la croissance économique ; d'autres abordent les dégradations imposées sans analyser leurs causes sociales, économiques et politiques. Ainsi est-il indispensable de lier la question de l'écologie aux choix de société. Si, à travers le monde, perdure le modèle capitaliste, nous pouvons être assurés d'un futur peu reluisant en termes d'écologie, de paix et de progrès social.

### AVANCER L'ÉCOLOGIE SOCIALE DANS LES LUTTES

C'est, à notre avis, dans le cadre des rencontres des acteurs et actrices des luttes de terrain que peut émerger un véritable dépassement de l'écologie officielle et que peuvent apparaître des convergences entre des mouvements épars. Et ils sont nombreux, ceux et celles qui, confrontés à l'installation autoritaire de grands chantiers ou d'usines dangereuses, ou au vol et à la manipulation des ressources naturelles, sont amenés à situer ces aberrations insupportables dans le cadre du système qui les génère, et donc à dénoncer ce système et à lutter pour une autre société, radicalement différente dans ses rapports à la nature. Une nature qui doit cesser d'être exploitée au gré des intérêts marchands, tout comme les humains doivent cesser de l'être. ●

## L'expansion aberrante des transports et le capitalisme globalisé

**L**e domaine du transport offre un terrain d'observation où il est aisé de discerner la nature profonde de l'économie marchande : désordre, déraison, gaspillage et destruction du vivant caractérisent au premier coup d'œil ce secteur d'activité.

### TRANSPORT ET CAPITALISME

Jamais le pouvoir n'a été autant lié à la circulation accélérée des marchandises, élément essentiel au capital et à sa domination. En effet, dans les grands chantiers d'infrastructures de transport, on retrouve des perspectives complètement liées aux deux principes du système : l'obtention de profits et le maintien d'une société hiérarchisée et autoritaire, qui rend possibles la reproduction et l'accumulation du capital.

Les transports sont essentiels aux nouveaux modes de production, qui recourent à la sous-traitance, à la fabrication éclatée géographiquement, au flux tendu qui élimine les stocks jugés non rentables. Pour cela, même les transports sont un maillon faible du système qui redoute particulièrement les grèves dans ces secteurs. Ce n'est pas un hasard si régulièrement sont évoquées et mises en place des réglementations pour juguler préventivement des conflits sociaux dans les transports.

La classe dominante, occupée dans les années 80 à la reconversion industrielle, s'est lancée depuis les années 90 dans la construction de grandes infrastructures de transport (autoroutes, TGV, ports, aéroports...) qui sont des instruments fondamentaux de sa domination. Pendant ces années d'intégration au marché du capitalisme mondial, toutes les élites nationales et régionales ont concouru pour occuper les meilleures positions et se sont battues pour relier « leur » pays, « leur » région avec les mégapoles du centre et du nord de l'Europe au moyen de ces infrastructures. Le résultat en est un « aménagement » brutal du territoire et des installations aberrantes, présentées comme des paris pour le

futur et des avancées vers le progrès alors que des espaces naturels sont détruits et des populations et des modes de vie désintégrés.

Il y a vingt ans, une enquête menée par la Commission européenne signalait que l'Europe « semblait avoir dépassé la limite au-delà de laquelle l'accroissement du trafic s'avère contre-productif ». Pourtant, face à ce constat, loin de prendre les mesures pour réduire les besoins en transports, les pouvoirs économiques et leurs représentants politiques n'ont fait qu'attiser le feu. On assiste à un accroissement démentiel et insupportable du trafic à tous les niveaux, en particulier routier et aérien, comme conséquence de l'instauration du Marché unique et de l'impact produit par la libéralisation de tous les marchés mondiaux. En 2010, par exemple, le trafic routier avait doublé et s'était accru de 300% par rapport à 1990 pour la seule Europe du Sud.

La construction de grandes infrastructures a ouvert la voie à l'expansion du marché mondial et a soumis les populations aux impératifs du capital, à une division internationale du travail totalement irrationnelle, provoquant la destruction de la petite activité productive traditionnelle et des économies locales ou régionales.

L'augmentation des kilomètres que les marchandises sont amenées à parcourir est particulièrement évidente dans le cas des denrées alimentaires. La politique agricole commune (PAC) encourage la production à grande échelle, et dans le même temps augmente la distance de transport des aliments consommés en fin de parcours. 70% du trafic actuel est en réalité superflu.

### LES FAUX ARGUMENTS DU PROGRÈS ET DU DÉVELOPPEMENT

L'argument social selon lequel les infrastructures de transport permettent de créer des emplois est un mensonge. Certes, la construction de ces grands chantiers permet un peu de travail temporairement, mais le fonctionnement de ces infrastructures génère une plus grande destruction et précarisation de l'emploi, en facilitant l'expansion de la production et de la distribution à grande échelle, et sa concentration dans les mains des multinationales qui dominent les marchés mondiaux. Ce qui a des effets dévastateurs sur les conditions de travail dans les pays du Sud et de l'Est.

De plus, il est évident qu'un secteur du transport surdimensionné,



avec des coûts de construction et d'exploitation disproportionnés, absorbe des ressources économiques d'autres secteurs d'activité, y compris ceux qui répondent à de réels besoins sociaux. Le choix du développement du TGV dans l'Hexagone en est un exemple remarquable, puisque même le directeur de la SNCF, G. Pepy, en a fait publiquement le constat: coûts exponentiels et endettement vertigineux, tarifs prohibitifs pour la clientèle modeste, de moins en moins de villes desservies... Les ressources publiques sont ainsi gaspillées dans la construction d'«éléphants blancs» extrêmement coûteux, un gâteau que certains se partagent grâce à diverses commissions et adjudications plus ou moins frauduleuses, alors qu'en parallèle on assiste à une réduction drastique des dépenses à caractère social. De quoi nourrir cette fameuse dette publique dont on nous rebat les oreilles à longueur de journée.

Pour mieux les imposer aux populations, les promoteurs des infrastructures de transport les font rimer avec modernisation, croissance, richesse, progrès, encore plus en ces temps de crise capitaliste. Or, ces concepts cachent des hiérarchies économiques, sociales, culturelles et sexuelles qui engendrent l'inégalité, la discrimination et la subordination. Le développement signifie en fait une redistribution des richesses toujours

plus inégalitaire ainsi qu'une augmentation du chômage, de la précarisation et de l'exclusion sociale, tout cela accompagné d'une destruction écologique qui n'a fait que s'aggraver au rythme de la croissance économique.

L'autre argument, c'est que tout le monde circule, que la mobilité est universelle, et que les bénéfices et préjudices des infrastructures de transport doivent être les mêmes pour tous les habitants d'un pays; là encore, c'est un mensonge. Plus l'accent est mis sur l'économie de temps, plus le système des transports est orienté pour servir les besoins des secteurs et des centres les plus riches et les plus puissants: «L'utilité marginale d'une augmentation de la vitesse, accessible à une minorité, a pour prix l'inutilité croissante de la vitesse pour la majorité», a écrit Ivan Illich.

En définitive, ce n'est donc pas l'intérêt général qui préside à la mise en place de ces infrastructures, mais l'intérêt particulier de puissants groupes économiques et politiques mis en œuvre par les partenariats public-privé. L'accroissement démesuré du transport routier, des autoroutes, des voies rapides, du TGV, des aéroports suppose un pas de plus dans la consolidation du modèle capitaliste étendu à toute la pla-

nète, terriblement productiviste, gaspilleur, générateur d'inégalités et destructeur de la nature.

## LA CIRCULATION INCESSANTE N'EST PAS LA LIBERTÉ

Les effets destructeurs de ces infrastructures sont le reflet d'un mal plus profond, relatif à l'organisation des relations économiques et sociales de cette société.

La lutte contre ces grands travaux est indissociablement liée à la lutte pour la transformation radicale du modèle économique et social, auquel ils sont nécessaires et dont ils sont la conséquence. De fait, nous sommes convaincus que nous ne pouvons pas continuer à poser ici et là quelques rustines qui ne résolvent évidemment pas les vrais problèmes. Il nous faut nous affronter au rouleau compresseur du capitalisme et imaginer des voies en rupture avec sa dynamique, sur la base d'alternatives liées à des espaces de proximité: une économie endogène et d'autosuffisance, qui permette de réduire les recours au transport et qui favorise les réseaux courts, qui satisfasse les besoins humains en accord avec la nature, et qui soit le fondement d'une autonomie aussi bien des individus que des peuples. ●

## L'agriculture nourricière et destructrice

**L'**agriculture, activité principale de plus de 1 milliard d'habitants sur la planète, est l'un des enjeux majeurs du XXI<sup>e</sup> siècle. Alors que les déséquilibres de cette planète (en matière de pollutions, d'épuisement des ressources et des terres, de biodiversité menacée, etc.) semblent atteindre un point de non-retour, les capitalistes vont continuer à presser le citron et tenter d'augmenter encore la dépendance alimentaire des populations du globe. Peu leur importent les prochaines catastrophes résultant de l'agrobusiness. Ainsi, qui s'intéresse aux famines cycliques des populations en Afrique australe? L'agriculture conditionnera donc au cours des prochaines décennies non seulement l'environnement mais aussi fortement la politique: que produire, par qui et comment, pour quel modèle de société?

### QUEL PROGRÈS POUR L'AGRICULTURE ?

Les populations européennes sont passées en soixante ans d'une situation de rationnement de la nourriture à des crises chroniques de surproduction alimentaire—les gigantesques bûchers allumés pour détruire les bovins britanniques par peur de la fièvre aphteuse et les gaspillages quotidiens de l'agroalimentaire n'étant que des exemples de ces monstrueux avatars. Dans l'Hexagone, il a fallu passer par l'élimination drastique des petites fermes familiales pour augmenter la taille moyenne des exploitations, avec l'emploi généralisé du machinisme agricole, de semences et d'espèces sélectionnées, d'engrais et d'autres pesticides. Toutes ces évolutions furent obtenues par le jeu de législations favorables ou contraignantes, de subventions étatiques massives et de primes à la production orientées vers une partie des paysans, les plus riches, disponibles pour une rupture avec l'économie traditionnelle des campagnes plus tournées vers l'autosuffisance et une plus grande autonomie de fait. Cette métamorphose de l'agriculture n'a été possible que dans un cadre international impérialiste, où les ressources naturelles importées et les produc-

tions exportées sont l'objet d'une politique de puissance et d'indépendance alimentaire. L'agriculture moderne ne peut être séparée du modèle de société qui l'a engendrée.

### UNE NOURRITURE INDUSTRIELLE, UN HABITAT CONCENTRÉ

Veau aux hormones, vache folle nourrie à la viande, saumon génétiquement modifié et chimiquement coloré, pesticides dans les fruits et les légumes... l'alimentation industrielle n'en finit pas de nous surprendre! La part du budget consacrée à l'alimentaire est passée en quelques décennies de quelque 40% à moins de 8%. Simultanément, les dépenses de santé montaient à plus de 20%. L'exode rural a vidé les campagnes de leurs paysans pour les salarier et les entasser dans les banlieues quand le plein emploi promettait un avenir radieux. Aujourd'hui, en pleine récession économique, une part croissante de gens dépend totalement des aides sociales, et ces mêmes aides sont réduites en cas de travail d'un potager familial! En fait, les allocations familiales sont destinées à terminer dans les poches des lobbys agroalimentaires sous peine d'être sucrées. C'est

de fait un contrôle alimentaire sur des populations privées de toute autonomie, censées constituer un volant de consommateurs passifs et de travailleurs de réserve.

#### FAIRE LE POINT...

Contrairement au dire des tenants du progrès et du développement, il est facile de démontrer que la petite exploitation traditionnelle est plus rentable, en termes de production ramenée à la surface exploitée, au montant du travail total réellement nécessaire, à la qualité des produits, à leur commercialisation, aux conséquences sur l'environnement, que l'exploitation agricole standard et compétitive actuelle. En revanche, en termes capitalistiques de rendement de l'argent prêté au chef d'exploitation et remboursable sur trente ans (si tout va bien...), de subventions européennes, de tonnages produits par actif agricole, de synergie avec les entreprises de machinisme agricole, les laboratoires d'analyse, les techniciens agronomes et vétérinaires, les semenciers, les coopératives de conditionnement et de commercialisation de produits, etc., qui tournent en amont et en aval

d'une exploitation agricole moyenne, le plouc de jadis ne peut que faire figure de fossile stérile.

#### LA RENTABILITÉ FINANCIÈRE CONTRE LA VIE

Pour les banques et les multinationales, il faut imposer ce modèle occidental d'agriculture (qui ne concerne que 28 millions d'exploitants mécanisés) au reste du monde, qui comprend encore 1 milliard de paysans, trop nombreux, trop peu productifs, et surtout trop indépendants. On connaît l'arme des OGM pour mettre les populations pauvres sous contrôle des trusts. Mais c'est en fait à tous les niveaux des cycles de production agricoles et d'alimentation des pays les moins industrialisés que les multinationales s'attaquent pour réduire l'autonomie alimentaire des populations, et pour leur imposer un type de consommation et un mode de production. En détruisant les terres arables et en faisant disparaître les surfaces agricoles sous le béton, en concentrant toujours plus les exploitations, en déséquilibrant et supprimant les marchés

locaux, les investisseurs et les décideurs empêchent les paysans de vivre du fruit de leur travail et de leur production.

#### UNE PRODUCTION AGRICOLE INSÉPARABLE D'UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ

Accepter le modèle actuel d'agriculture productiviste et industrielle revient à fermer les yeux sur les conséquences qu'il entraîne : asservissement des populations paysannes ici et là-bas à la rentabilité des trusts agroalimentaires et des banques, impossibilité de choisir et de maîtriser son alimentation. De fait, le modèle de consommation valorisé par le conditionnement publicitaire, imposé par le système de production, d'habitat (80 % de la population hexagonale vit en ville), de législation sanitaire, ce modèle correspond à une agriculture intégrée dans une longue chaîne d'intermédiaires, de l'industrie chimique et mécanique, via l'abattoir et l'emballage, jusqu'au rayon de l'hypermarché ou du discount alimentaire.



**Ce 4-pages est édité par l'Organisation communiste libertaire (OCL)**

**Pour prendre contact avec l'OCL et/ou recevoir**

**un numéro gratuit du mensuel *Courant alternatif*,**

**écrivez à : OCL-Eggregore, BP 1213, 51058 Reims cedex ou à : oclibertaire@hotmail.com**

Les conditions de vente par les ex-NMPP, aujourd'hui Presstalis, nous ont contraints à arrêter la diffusion en kiosques du mensuel voici deux ans. Depuis, le journal n'est donc plus en dépôt que dans quelques librairies – dont la liste est trouvable sur le site de l'OCL (<http://oclibertaire.free.fr>). Alors, ne l'oubliez pas, la meilleure façon de soutenir CA est encore et toujours de vous abonner ! Par ailleurs, le site de l'OCL est un complément important au mensuel. Il nous permet de proposer des textes de fond, des traductions, des infos brèves et des prises de position que les limites qui nous sont imposées financièrement en pagination et en périodicité (pour l'instant) nous empêchent de diffuser avec le tirage papier. Vous pouvez vous abonner (gratuitement !) à la liste de diffusion, qui vous alertera chaque jour des nouveautés sur le site, en vous rendant sur <http://oclibertaire.free.fr>.

# Romainville

## Un procédé nocif, un projet à rendre inutile

*A Romainville (93), banlieue poubelle de l'est de Paris, un projet d'usine de TMB-méthanisation géante mobilise les riverains. Récit d'une lutte en cours contre une « solution » industrielle et une gestion technocratique du traitement des déchets de la région.*



Il y a un an de cela, sur le marché de ma petite ville de Seine-Saint-Denis, un jeune homme qui n'avait rien d'un militant m'a tendu d'un air triste un papier qui n'avait rien d'un tract de parti. Il y était question d'un projet d'usine qui menaçait d'empuantir l'air que nous respirerions dans les années à venir. Un projet qui, m'expliqua-t-il, bénéficiait déjà d'une autorisation préfectorale et d'un permis de construire, mais dont personne dans la population locale n'avait été informé. Seul l'affichage, obligatoire, de ce permis aux abords de la déchetterie de Romainville avait éveillé la curiosité étonnée de quelques riverains. Qui sont alors partis à la pêche aux informations.

La pêche fut abondante, mais guère comestible. Ils découvrirent qu'il s'agissait de construire, sur le site de l'actuelle déchetterie, la plus grosse usine de « TMB-méthanisation » d'Europe<sup>1</sup>. Un procédé où, derrière la méthanisation qui ne promet que des bienfaits (la fermentation des biodéchets produit du méthane, source d'énergie, et du compost, qui enrichit les terres agricoles) se cache le « tri-mécano-biologique » qui, lui, n'a fait jusqu'à présent que transformer en cauchemar la vie des riverains des usines où il a été mis en œuvre, en diffusant des odeurs pestilentielles sur des centaines de mètres, parfois des kilomètres à la ronde. Et qui

s'est déjà traduit par plusieurs cas d'explosion.

Stupeur de ma part : un monstre de ce genre en pleine zone habitée ? A deux pas de cités, d'une école, de voies de chemin de fer où passent jusqu'à 1800 trains par jour ? Oui, le terrain est propriété du Sycotom, le maître d'ouvrage. Et les élus locaux, ils laissent faire ça ? Oui, ils se sont tous laissés convaincre<sup>2</sup>, trop contents de voir s'offrir à eux une solution technique, « verte » de surcroît, au problème de gestion des déchets. Effectivement : soumis à mes questions, les « politiques » du marché n'avaient pas l'air de voir là de quoi s'inquiéter, et encore moins se mobiliser : le Front de gauche pensait usine = emplois, les Verts y voyaient de l'alternatif vert, Lutte ouvrière estimait que la classe ouvrière avait bien d'autres chats à fouetter.

### UNE FRUCTUEUSE COLLECTE D'INFORMATIONS

Mais l'association qui s'était créée au printemps 2011 sous le nom d'Arivem pour organiser la défense des riverains, elle, n'avait pas chômé. Elle s'était lancée dans une recherche systématique d'informations sur le procédé, avait créé un site d'information (arivem.free.fr), Ce qui lui permit d'appeler,

en mars, à une première réunion publique d'information. Où nous fûmes plusieurs centaines à nous rendre – malgré le mystérieux sabotage du mailing d'invitation à tous les habitants de la zone, confié à La Poste – et à écouter les explications techniques sur le procédé ainsi que les témoignages de riverains des usines de TMB-méthanisation de Montpellier, de Bayonne et de Mons en Belgique.

C'est ainsi que nous avons appris :

- qu'il s'agit en fait d'un procédé polluant : le tri mécanique qui précède la fermentation anaérobie productrice de méthane ne trie que très grossièrement les « ordures ménagères résiduelles » (OMR) de nos poubelles et laisse passer, dans ce qui va être mis à fermenter dans d'énormes « digesteurs », des quantités non négligeables de plastiques, métaux divers, métaux lourds... d'où la formation de gaz pestilentiels et nocifs pour la santé des riverains, mais aussi, en fin de course, d'un « compost » qui, une fois épandu, loin d'enrichir les sols, ne peut que les empoisonner ;

- que dans les usines existantes, ces « composts » sont tellement pollués que bien souvent ils ne répondent même pas à la norme française, pourtant nettement plus laxiste que la norme européenne, et donc finissent en décharge, ce qui ne fait qu'allonger le cycle du « traitement » (donc aussi son coût, financier et environnemental) ;

- que dans toutes les usines existantes, les pannes sont multiples (dues souvent au bouchage des digesteurs, nécessitant des interventions lourdes et coûteuses), ce qui se traduit régulièrement par un retour des OMR en décharge ou en incinérateur ;

- que les améliorations techniques apportées au procédé au fil des années n'ont jamais, contrairement aux « garanties » apportées chaque fois par les constructeurs, résolu les problèmes d'odeurs nauséabondes (à Saint-Barthélemy-d'Angers, les riverains de l'usine « la plus moderne » de toutes se battent en outre contre des nuages de mouches) ;

- que le constructeur et le futur exploitant s'appelle Urbaser, qu'il s'agit d'une multinationale d'origine espagnole qui a déjà à son actif plusieurs usines de ce genre en Espagne (La Corogne) et en France (dans la Drome, à Bayonne et à Fos-sur-Mer) toutes vic-

1. 273.000 tonnes de déchets à traiter, contre 67.000 dans la plus grosse des usines existantes, celle de Saint-Barthélemy-d'Angers.

2. A la notable exception de la maire de Romainville qui, après avoir sollicité l'implantation d'une usine sur le site de la déchetterie, s'est très vite opposée au projet tel que conçu et autorisé par le préfet. Depuis, elle n'a cessé de se mettre en avant dans son rôle d'opposante, sur un mode qui cache peut-être des motivations plus obscures que la seule volonté de défendre « ses » administrés.

3. Voir par exemple dans La Provence.com, un article du 17 octobre, « Le trochon brûle entre Urbaser et MPM à Marseille ».

4. Assister à ses réunions officiellement ouvertes au public est plein d'enseignements sur le fonctionnement de notre système oligarcho-technocratique : pendant les exposés très techniques qui leur sont soumis, tous roupillent ou jouent avec leurs portables, ne se réveillant qu'au moment du passage au vote, où ils entérinent en toute célérité ce que le président leur demande d'entériner.

5. Dans leur logique, « chez soi » veut dire dans son propre département. Ainsi est-il reproché aux communes du sud de la Seine-Saint-Denis de recourir à la décharge de Claye-

Souilly (en Seine-et-Marne, certes, mais à la frontière du 93) et à l'incinérateur d'Ivry (Val-de-Marne) – notions qu'aux Parisiens on n'a en revanche encore jamais demandé d'accueillir ni décharge ni TMB-méthanisation... Cette logique répond évidemment à la nécessité de ménager les politiciens soucieux du bien-être de leurs administrés, et notamment les politiciens de poids.

C'est ainsi que Jean-François Copé et Christian Jacob ont réussi à convaincre le Syctom de renoncer à construire cette usine de TMB-méthanisation dans leur département et de l'implanter dans le 93, pourtant nettement plus urbanisé.

6. Liste publiée par M Magazine début 2012 mais qui a depuis disparu de son site...

7. Un article des Echos du 3 janvier 2012, « Les étranges manières d'Urbaser », le dit sans ambages. Depuis, plusieurs autres journaux évoquent le rôle corrupteur d'Urbaser dans l'attribution du marché de l'usine de Fos/Mer.

times de problèmes multiples, et dont la spécialité est de soumettre aux commanditaires des devis minorés pour ensuite exiger des rallonges sous prétexte de complications imprévisibles<sup>3</sup> ;

- enfin, que, dans le cas du projet romainvillois annoncé à 400 millions d'euros, les options censées donner son caractère écologique au projet sont pour l'instant à l'état de simples alibis : le transport par péniches par le canal de l'Ourcq censé soulager le trafic routier de camions-bennes n'a pas été étudié, et s'avère impraticable sans d'énormes investissements qui renvoient la chose à un futur très hypothétique ; le gaz méthane devrait être utilisé comme source d'énergie, mais personne ne sait encore où ni comment ; quant au « compost » qui sortira des digesteurs, la chambre d'agriculture de l'Eure, qui représente les exploitants censés l'acheter, a déjà opposé un refus officiel (si la qualité biologique de leur production n'est pas le premier de leurs soucis, les grands céréaliers craignent quand même pour la valeur de leurs terres !). Autrement dit, que ce projet promet aussi d'être un énorme gouffre financier.

Au sortir de cette réunion, nous avons donc tous compris que de gros intérêts étaient en jeu, que l'ensemble de « nos » élus locaux étaient ou complices ou incompetents, et que la bataille ne serait pas de tout repos...

Plus tard, j'apprendrai à mieux comprendre de quelle pâte sont faits nos ennemis du moment :

le Syctom, présidé par le socialiste François Dagnaud, bras droit de Delanoë à la mairie de Paris, est un « machin » énorme : il gère le traitement des ordures de 5,7 millions d'habitants, ses recettes étant constituées aux trois quarts des redevances de ses 84 communes adhérentes. Il est théoriquement administré par un « comité syndical » composé de conseillers municipaux désignés par leurs pairs. En pratique, ceux-ci ne jouent qu'un rôle de représentation<sup>4</sup>, les projets étant conçus et les décisions prises par un groupe réduit de 4-5 personnes. Dans la logique de ce groupe dirigeant, la priorité est de se mettre en conformité avec les directives européennes, qui imposent l'arrêt de la mise en décharge et en incinérateur, et les recommandations du Grenelle de l'environnement, et d'instaurer un semblant d'équité en imposant le principe du traitement « chez soi »<sup>5</sup> des déchets.

- Urbaser, qui gère déjà pour le compte du Syctom l'activité de l'actuelle déchetterie (depuis qu'elle a remporté le dernier appel d'offres, renvoyant dans les cordes le gestionnaire historique Veolia), est une entreprise liée à l'Opus Dei, entrée sur le marché français plus tardivement que les grands collecteurs et « traiteurs » français de déchets que sont Veolia et Sita (Suez) mais qui traîne

déjà derrière elle un nombre impressionnant de plaintes en justice<sup>6</sup>. La corruption d'individus bien placés a l'air d'être chez elle une méthode rodée quand il s'agit de remporter des marchés<sup>7</sup> – mais en l'occurrence elle ne s'est sans doute montrée que plus habile que d'autres, les pots-de-vin divers étant, dans ce secteur fort profitable des déchets, pratique commune.

## UNE BATAILLE À FRONTS MULTIPLES

L'Arivem a d'emblée mené campagne parallèlement sur tous les fronts<sup>8</sup>

1) Elle a déposé un recours juridique contre l'autorisation d'exploiter, qui, si la justice lui donne un jour raison, obligera le Syctom à repasser par la procédure d'enquête publique et d'autorisation d'exploiter ;

2) En réponse au discours du Syctom sur le mode « *there is no alternative* », elle s'est attachée à démontrer qu'il existait bel et bien une autre solution de traitement des déchets praticable à l'échelle des communes concernées. Une nouvelle étude commandée au bureau d'études Horizons, dont les conclusions ont été exposées lors d'une deuxième réunion publique en mai, développe ainsi l'option suivante : tri « à la source » (i.e. par et chez l'habitant) permettant le compostage collectif des biodéchets, recyclage systématique de tout ce qui peut l'être, mise en décharge et incinération de la partie résiduelle, réduite au strict minimum. Ont été aussi exposés les succès obtenus en matière de tri à la source dans les villes où il est déjà effectif, notamment en... Pays-Basque espagnol et dans des villes de la région de Naples comme Salerno et de Sicile comme Palerme (mais si, mais si !).

3) Elle a soumis tous les « responsables » locaux à un feu roulant de lettres d'information et de demandes de prise de position publique. Dans son optique, c'est en effet des élus locaux que pouvait venir une réaction susceptible de contraindre le Syctom à revoir son projet. Et c'est essentiellement dans l'idée de faire pression sur ces élus qu'elle a travaillé à mobiliser la population, en continuant à diffuser de l'information par voie de tracts dans les communes touchées par le risque de nuisances et en organisant deux manifestations, l'une en juin à Pantin, avant les élections municipales, l'autre en novembre à Paris, avec la participation d'autres associations de riverains (où nous nous sommes fait encercler et contenir par la police sur une petite place jouxtant un Parlement vide). Des mobilisations non insignifiantes (300 manifestants en juin, 350 en novembre), si l'on tient compte du fait que, quasiment ignorées des forces politiques « organisées » et des écologistes déclarés (à l'exception de groupes locaux comme

Bagnolet en vert ou le Collectif 3R d'Ivry, lui aussi concerné par un projet de TMB-M), elles n'ont rassemblé quasiment que des riverains.

## UNE RÉPONSE INSTITUTIONNELLE HÉSITANTE

Dès le printemps, une chose en tout cas devient clair : un nombre significatif de riverains considèrent ce projet d'usine comme une monstruosité et que « nos représentants » sont dans cette affaire au-dessous de tout. Le silence des institutions sur le sujet ne peut donc plus durer. D'ailleurs, les lignes, de ce côté-là, ont commencé à bouger.

En mars, la communauté d'agglomération Est Ensemble, dont font partie les communes les plus directement concernées (Romainville, Pantin, Bobigny et Noisy-le-Sec) et qui détient la compétence déchets, décide d'un moratoire sur le projet et demande au Syctom (à qui elle délègue la compétence « traitement des déchets ») d'organiser un audit du projet et une phase de concertation sous l'égide de la Commission nationale du débat public.

Le Syctom, en bon organisme technocratique, semble, lui, préférer les méthodes plus autoritaires. Il réagit aux premières critiques par une risible campagne de com' et en utilisant un journaliste à sa botte pour une campagne de dénigrement de l'Arivem (supposée servir les intérêts privés de son président, quand ce n'est pas de Veolia). Pourtant, il lui est difficile de ne pas accéder aux demandes d'Est Ensemble, qui pèse lourd dans sa composition et son financement : mieux vaut donc organiser l'audit réclamé, quitte à en faire un autre argument de com'. Ce qu'il fait, mais avec des dés évidemment pipés : les deux bureaux d'études chargés de l'audit sont choisis par lui, et pendant les séances du « comité de pilotage » (auquel l'Arivem refuse de participer), face à des élus absents ou incompetents, ses techniciens ont toute latitude pour tenir le crachoir en compagnie de ceux d'Urbaser. En revanche, dans les trois réunions publiques de « concertation » organisées dans ce cadre, il devra affronter non seulement l'expression coléreuse d'une foule pas prête à s'en laisser compter, mais aussi les prises de parole en cascade de riverains fort bien informés et capables de mettre le doigt sur tous les points noirs du projet et, en fin de course, sur les incohérences et les lacunes des rapports d'audit.

Urbaser, enfin, qui jusque-là s'est contentée de jouer l'intimidation discrète<sup>9</sup>, finit elle aussi par passer à la contre-offensive. Sous forme masquée, toutefois<sup>10</sup> : en octobre, des cadres de l'entreprise créent une association et un



site sous le nom de Arrivemetha, distribuent des tracts vantant la beauté du procédé, mais aussi, plus grave, trouvent dans le syndicat maison FO l'homme qu'il leur faut pour faire croire au personnel de la déchetterie que la remise en cause du projet menacerait leur emploi (alors même que, si cette usine hautement technologique se construit, leurs emplois non qualifiés disparaîtront à coup sûr) et pour mener campagne publique pour « la défense du personnel » contre des opposants qui ne peuvent qu'être... manipulés par le concurrent Veolia.

### UN PREMIER BILAN MITIGÉ

Au bout d'un an, on peut dire que l'Arivem a fait tout ce qu'il était possible de faire pour exploiter la contradiction entre pouvoir technocratique (en l'occurrence le Syctom, qui s'appuie sur le pouvoir exécutif du préfet) et exigences de la « représentation démocratique » (les responsables locaux, contraints de se soumettre régulièrement à l'arbitrage électoral, doivent au minimum paraître « entendre » les récriminations des électeurs)<sup>11</sup>. Qu'elle a tout fait, aussi, en matière de contre-information pour obliger les décideurs à regarder au-delà de leur horizon borné par des logiques techniques de normes à respecter et d'objectifs à atteindre, et à entrevoir les problèmes qui les attendent s'ils s'entêtent à traiter la population riveraine comme une simple composante statistique.

Son premier succès, bien que très partiel, elle l'enregistre à la publication des rapports d'audit : plusieurs des critiques qu'elle faisait au projet sur la base de l'analyse du cahier des charges sont reprises par ces rapports<sup>12,13</sup> – dans leur développement, mais... pas dans leurs conclusions, tellement différentes qu'elles semblent rédigées par une autre plume...

Son deuxième succès, c'est d'avoir finalement contraint tous les élus lo-

caux à revoir leur position et les décideurs à revoir leur copie. En effet :

au cours de l'automne, les conseils municipaux des quatre communes concernées prennent l'un après l'autre position contre le projet, à l'unanimité dans trois cas sur quatre<sup>13</sup>

– l'évolution la plus spectaculaire venant de la maire PC de Bobigny, suivie bientôt de tous les conseillers PC de la ville et du département<sup>14</sup>;

le 28 novembre, les Verts de Seine-Saint-Denis prennent une position officielle<sup>15</sup> dans laquelle ils préconisent une réorientation du projet (progressivité et modularité permettant de traiter séparément les biodéchets, garanties supplémentaires) et demandent au Syctom de reconcevoir son action en développant une politique de réduction des déchets, de tri à la source, de recyclage, dans le respect des nouvelles normes européennes ;

le 11 décembre, le conseil d'Est Ensemble donne un avis défavorable au projet actuel et reformule pour l'essentiel les recommandations des Verts ;

le 19 décembre, le bureau du Syctom, dans sa décision de fin du moratoire, décide d'une réduction de capacité de l'usine et d'une réorientation du projet prenant en compte certaines des recommandations d'Est Ensemble. Et d'entériner tout cela sous la forme de simples avenants au contrat d'objectifs.

Cette série de révisions de position peut donner l'impression que s'est joué là l'épilogue, sous la forme d'un compromis laborieusement trouvé entre exigences de représentation « démocratique » et exigences technocratiques (mais où les riverains n'auraient plus d'autre choix que se tenir coi). En réalité, le problème demeure pour l'essentiel : le tri mécano-biologique n'est pas remis en cause, et l'usine restera, en pleine zone habitée, la plus grosse d'Europe jamais construite. Pourtant il semble bien que cette soudaine épidémie réformatrice cache en fait une prise de conscience, à tous les niveaux de pouvoir, du fait que ce projet doit être remis en cause dans son intégralité et le mode de traitement des déchets repensé de fond en comble, sans que personne ne veuille assumer la responsabilité politique de cette remise en cause, et surtout pas le Syctom, qui devrait de grosses indemnités à Urbaser s'il renonçait au projet en tant que tel.

### COMMENT CONTINUER ?

Du côté des institutions, des rebondissements restent possibles, venant : soit du préfet qui, sous la pression d'élus locaux parvenant miraculeusement à dépasser leurs haines historiques et leurs calculs d'intérêt personnels, déciderait d'annuler l'autorisation d'exploiter ; soit de la justice, qui pourrait reconnaître le bien-fondé du recours de

l'Arivem, mais aussi avoir à juger de la validité juridique d'« avenants » qui changeront la nature même du projet. Reste qu'au stade où en sont les choses, c'est dans l'ombre que les compromis institutionnels vont s'élaborer, dans cette part d'opacité inhérente à notre système oligarchique qui permet à l'expression des intérêts financiers de se déployer, mais face à laquelle toute bataille « citoyenne » finit par s'épuiser.

Il nous faudra donc tabler sur l'amplification de la mobilisation. Malheureusement, force est de constater que, sur le plan local, elle a peu de chances de s'élargir, du moins tant que l'usine restera à l'état de projet et que les dégâts ne seront pas concrètement perceptibles. En dépit du gros travail d'information mené auprès d'elle, la population locale, sans doute marquée par trop de défaites successives, reste en effet peu réactive : aux invitations à se joindre à la lutte elle oppose désormais soit un profond défaitisme (« Nous sommes depuis toujours la poubelle de Paris et nous le resterons », « Ils passeront sur nos têtes quoi qu'on fasse... »), soit une disposition à déléguer la lutte à ceux qui en ont pris l'initiative (« Bon courage !... »). Sans compter le poids de la rhétorique « défense de l'emploi », qui dans l'affaire sert de cache-sexe aux intérêts patronaux, mais qui reste aussi le terrain d'action privilégié d'une certaine gauche et n'a guère de mal à trouver un écho dans une population frappée durement par le chômage.

En revanche, il y a sans doute moyen de passer à une autre échelle en termes de mobilisation en concentrant les efforts contre le procédé même de TMB-méthanisation, un procédé qui continue à empoisonner la vie de milliers de riverains et risque d'empoisonner celle de milliers d'autres tant que sa nocivité n'est pas légalement actée. Pour cela, il faudra bien sûr consolider les liens avec les autres groupements de riverains en lutte contre des usines similaires, et ne pas négliger la contribution possible d'associations comme France Nature Environnement et Les Amis de la Terre, qui, contrairement aux Verts<sup>16</sup>, ont pris position d'emblée contre ce procédé.

Mais il conviendrait aussi d'élargir le regard et de prendre acte du fait que, sous ses allures de solution de bon sens relevant du travail de conviction, « l'alternative citoyenne » prônée par l'Arivem (fondée sur le tri à la source) se heurte en réalité à un système de gestion technocratique et centralisateur qui préfère considérer le citoyen comme un imbécile irresponsable (surtout s'il habite le 93) et promouvoir les solutions industrielles même polluantes, car celles-ci ont l'immense avantage de laisser les gouvernants gouverner et les grandes entreprises entreprendre et faire des profits.

8. Il faut dire qu'elle s'en est donné les moyens financiers, en allant solliciter des dons auprès des nombreuses petites entreprises implantées sur le pourtour du site et donc condamnées à partir si l'usine se construit.

Par le biais d'une lettre à l'Arivem du bureau d'avocats qui défend ses intérêts – celui de... Corinne Lepage – faisant craindre une plainte en diffamation avec demande d'énormes dommages et intérêts, comme l'association des riverains de Bayonne vient d'en faire la douloureuse expérience.

10. Même si la prise de parole de son représentant en réunion publique était une belle démonstration de l'arrogance de ceux qui savent détenir le vrai pouvoir, celui de l'argent.

11. Les « pointures » du département que sont Claude Bartolone et Elisabeth Guigou, fort compréhensifs envers les opposants en période préélectorale, sont étonnamment silencieux depuis...

12. Citons notamment : prise en compte insuffisante du risque d'explosion et d'incendie et de ses conséquences, « oubli » de la pollution déjà existante dans les calculs de pollution future, non-prise en compte des effets toxicologiques de certains polluants et du risque de pollution par ingestion, transport par voie fluviale incertain...

13. Jusque-là, Alternative libertaire 93 et le NPA 93 pouvaient se vanter d'être « les seules organisations politiques qui se sont prononcées contre le projet »... bien qu'on n'ait jamais vu trace de leur présence dans les mobilisations.

## social/environnement

14. L'étonnant et persistant silence observé jusque-là par le PC sur cette affaire, ainsi que la position ouvertement favorable au projet prise par le MNLE (l'association écologiste émanation de ce parti), autorisent tous les soupçons.

15. <http://est-ensemble.eelv.fr/2012/11/30/avis-deelv-93-sur-le-projet-dusine-de-methanisation-a-ro-mainville/>

16. Europe Ecologie les Verts n'a jusqu'à présent jamais pris position clairement contre le tri mécano-biologique des déchets. Dans la motion adoptée le 17 novembre dernier par le conseil fédéral, on peut simplement lire, à la suite des développements sur la nocivité du procédé, une résolution du même acabit que leur position sur la « sortie du nucléaire » : « Les écologistes considèrent que les installations de TMB, fonctionnant sur ordure brutes, ne peuvent être que des solutions transitoires avant une généralisation des collectes sélectives des biodéchets ». Cf. <http://eelv.fr/2012/11/21/pour-une-economie-circulaire-des-composts-issus-de-l'alimentation-humaine/>  
17 Voir par exemple la bataille engagée pour « sauver la Dhuis » : <http://sauvons.dhuis.fr/>

Un tel constat devrait nous pousser à nous attaquer à la question de la production monstrueuse de déchets que nous sommes tous, malgré nous, amenés à produire. Ce qui permettrait de tenter de faire front commun avec tous les collectifs qui, en France et ailleurs, luttent localement contre une source ou une autre de nuisances liée à leur traitement (incinérateur, décharge ou TMB). Et, dans ce contexte, à aller également chercher des complicités du côté de ceux qui, dans leurs luttes contre les « grands projets inutiles », sont amenés à penser que le problème est encore en amont, que c'est le mode de production, de distribution et de consommation qui nous est imposé qu'il faut arriver à remettre en cause.

### QUELQUES RÉFLEXIONS POUR NOS COMBATS À VENIR

Mener bataille, même dans un cadre très local, contre un projet inutile ou nocif imposé par le pouvoir est en soi plein d'enseignements. La nature du pouvoir s'y dévoile, les raisons des opposants se précisent, des liens se forment entre des individus qui, sans la lutte, n'auraient jamais découvert tout ce qu'ils avaient à partager. Et, sous les différences – d'investissement militant, de méthodes de lutte – liées à des positions sociales et des convictions diverses, se dessinent un même rejet d'un pouvoir arrogant se planquant derrière l'objectivité des experts, et un même désir d'un monde régi par des règles

simples, conçues et acceptées par le plus grand nombre, dans le respect des hommes autant que de l'environnement.

Dans ces luttes touchant à des questions à la fois environnementales et de qualité de vie, les opposants sont amenés à plancher sur des questions parfois très techniques pour arriver à démonter les arguments des « experts » du pouvoir. Le partage le plus large possible des informations et du savoir au sein du collectif de lutte est donc nécessaire, même s'il faut avoir en tête que le langage technicien et celui des habitants ne sont pas faits pour se parler. Pour ne faire qu'un exemple : que les odeurs soient de niveau 2, 3 ou 4, le constat reste le même : ça pue !

L'argument du « Nimby » (« Vous défendez votre petit bout d'intérêt personnel contre l'intérêt général qui commande ces travaux ») est l'argument privilégié du pouvoir contre ce genre d'opposition – à rapprocher de l'accusation de corporatisme portée contre toute grève catégorielle. Cet argument de très mauvaise foi est malheureusement d'autant plus facile à manier que les plus prompts à se mobiliser sont souvent les mieux lotis matériellement (en l'occurrence les propriétaires de leur logement plus que les habitants des cités) – mais aussi culturellement (les moins rebutés par la dimension technique des problèmes).

Les Verts sont sans doute les seuls dans ce genre de luttes à pouvoir – avec difficulté, semble-t-il... – jouer le rôle

des réformistes capables de reprendre dans les arguments des opposants ce qui peut servir à une refonte compatible avec les exigences et les rythmes du pouvoir.

Cette bataille est symptomatique de la tension croissante qui se joue dans les territoires périphériques des grandes métropoles entre une volonté d'exploitation des terrains encore disponibles (ou à récupérer) pour un usage industriel et profitable et les exigences d'une population pour qui le « territoire » est un lieu de vie qu'elle espère préserver, voire améliorer. La Seine-Saint-Denis est sans doute, en région parisienne, la zone où cette tension est appelée à se manifester avec le plus de virulence. Traditionnelle zone poubelle de la capitale, elle est en outre riche de sites industriels en voie de « libération » (souvent après pollution prolongée du terrain), mais aussi d'anciennes carrières et de zones boisées sur lesquelles les constructeurs du futur Grand Paris lorgnent avec avidité<sup>17</sup>. Mais elle est aussi un territoire de vie non seulement pour les habitants des cités qui s'y concentrent, mais également pour une population moins démunie qui fuit une capitale devenue un parc à touristes et à bobos aux logements inabordables. Il y a donc fort à parier que d'autres batailles, potentiellement porteuses d'une perspective de rupture avec l'ordre productif et reproductif capitaliste, y verront le jour dans les années à venir.

Nicole (Seine-Saint-Denis)



# L'usine sidérurgique Ilva à Tarente Mourir du cancer ou mourir de faim ?

*Le bras de fer qui oppose une très grande partie de la population de Tarente, dans les Pouilles, à la direction d'Ilva, la plus grosse usine sidérurgique d'Europe (1), continue de plus belle. Ilva est responsable, depuis des décennies, d'une pollution sans égal qui a provoqué la mort de centaines voire de milliers de tarantins et le déclin de la production vivrière d'une région devenue de plus en plus invivable. Ce mouvement doit tout aux initiatives de travailleurs et, plus largement, d'habitants de la ville, qui ont donné naissance à des associations comme le comité « habitants et travailleurs réfléchissant librement » (Cittadini et lavoratori liberi et pensanti), appuyé par les cobas, et rien aux syndicats et aux partis qui se sont trouvés dans le camp patronal au nom du « patriotisme industriel » et de la sauvegarde de l'emploi.*

On se rappelle que le 26 juillet dernier (voir *Courant alternatif* n°223, octobre 2012) la juge Todisco avait mis sous séquestre six installations à chaud de l'aciérie Ilva, jugées « désastre environnemental », dont la production devait être arrêtée pendant une « phase d'assainissement ». Ce n'était que la reprise d'un feuilleton qui avait déjà vu le vieil Emilio Riva, propriétaire historique de l'usine, et son directeur, condamnés en 2008 à 20 mois de prison suite à une plainte pour rejet de dioxyne supérieurs aux normes européennes, mais qui s'en tirèrent avec ... 8000 euros de frais de justice !

Le mouvement qui s'en était suivi loin d'être une remise en question explicite de la société industrielle n'en était pas moins porteur d'interrogations sur le système productif et surtout un révélateur des contradictions qu'il engendre. Alors que syndicats et patrons défilaient le 2 août côte à côte pour exiger la réouverture des installations mises sous séquestre au mépris de tout soucis sanitaire, des intrus firent irruption dans le cortège pour en contester la légitimité en refusant le chantage à l'emploi et en rejetant l'opposition environnement/travail. Cette journée, qualifiée de « fête » par le nouveau mouvement en train de naître dans la rue n'empêcha pas le tribunal de Tarente de contrer la décision de l'instruction en autorisant la reprise de la production... décision invalidée par la juge Todisco qui, soutenue par des manifestants toujours plus actifs au fil des jours, ne se laisse pas intimider et maintint sa décision de fermeture des installations à chaud.

La partie de ping pong se poursuit et fin octobre une autorisation environnementale (l'AIA) est accordée par le ministère de l'Environnement qui reproduit à l'identique celle édictée au-



paravant par le gouvernement Berlusconi qui assortit la reprise des installations à chaud à la promesse de quelques mesures de mise aux normes évaluées ridiculement à environ 500 millions d'euros dont une infime partie serait à la charge d'Ilva.

## DES TRAVAILLEURS « LIBÉRÉS »... CONTRE LEUR GRÉ

Les jours passent, la tension demeure et soudain, le 26 novembre la direction de l'usine annonce qu'elle suspendait l'activité (y compris « à froid » de l'ensemble du complexe industriel dans l'attente d'un nouveau recours en justice. Ce qui, subitement, « met en liberté » (c'est comme ça qu'en Italie, les patrons appellent un congé forcé) plus de 5000 ouvriers en chômage technique, sans compter les répercus-

sions sur l'emploi dans toute la région et jusque sur la côte Ligure (Gênes...) où les 10 millions de tonnes de rouleaux d'acier produits par an à Tarente sont acheminés par mer dans les autres usines du groupe. Les badges des travailleurs ayant été désactivés, nul ne peut rejoindre son poste de travail.

Pour l'anecdote, ce coup de tonnerre fut suivi le lendemain d'un autre d'une tout autre nature qui firent, quelques instant, croire à une fin du monde anticipée. Venant de la mer, une violente tornade s'est abattue sur la ville et a ravagé les entrepôts de l'usine sidérurgique. La foudre a détruit une cheminée qui est tombée sur une ligne à haute tension... S'il n'y avait eu une vingtaine de blessés et un mort qui travaillait sur une grue on aurait pu croire que les Dieux tiraient un coup de semonce aux dirigeants d'Ilva.

(1) 9 millions de tonnes par ans, et 1/3 de la production italienne.

## social/environnement/Italie

Cette décision patronale est survenue après une nouvelle offensive de la juge, soutenue par une partie toujours plus grande et remuante de la population, qui constate que Ilva et ses patrons n'ont encore pris aucune mesure d'assainissement et préfèrent laisser pourrir la situation dans une Italie en pleine crise économique et institutionnelle. Les résultats sont des mandats d'arrêt et la mise en examen de sept dirigeants de l'usine accusés de pollution, la mise sous séquestre de produits sidérurgiques de l'aciérie fabriqués indûment, ainsi que l'ouverture d'une enquête sur son président Bruno Ferrante pour non-observation des dispositions des autorités judiciaires. Le patron historique de l'usine Emilio Riva et son fils ont été interpellés. Un troisième fils est en fuite en République dominicaine. Mais la famille n'a pas trop à s'en faire. Elle refuse de déboursier les 4 milliards d'euros que l'assainissement des installations à chaud serait sensé coûter, mais l'Etat italien fera le nécessaire pour lui éviter de rapatrier un confortable magot bien à l'abri à Guernesey ou au Luxembourg, fruit d'années d'exploitation de travailleurs condamnés à choisir une mort lente (le cancer) à une mort rapide (la faim et la misère). Les bénéfices annuels d'Ilva se chiffrent à quelque 2 milliards par an depuis 2008. La CGIL, quant à elle, donne un coup de pouce à la famille en demandant que les deniers publics gérés par l'Etat participent aux frais.

Selon la Confindustria (Medef italienne) la fermeture du site de Tarente "serait un événement très grave pour toute l'italienne et la conséquence d'un véritable acharnement judiciaire vis-à-vis de l'entreprise". Les patrons avancent les chiffres de 4,5 et 7 milliards d'euros par an qu'il faudra trouver pour se l'acier qui lui manquerait en cas de fermeture. Le ministre italien de l'environnement, dont l'administration a attribué au mois d'octobre une autorisation administrative de fonctionnement à Ilva proclame aujourd'hui que la décision des juges est "un obstacle au respect de la loi" et que si Tarente était fermé « l'Italie y perdrait, alors qu'à la fenêtre je vois déjà plein de concurrents européens, sans parler des Chinois ». Les juges locaux rétroquent qu'« il ne s'agit pas seulement d'une enquête technique », mais quelque chose de plus à la base : « des principes de civilisation ». A l'appui de leur détermination, les magistrats disposent d'un enregistrement vidéo montrant un dirigeant d'Ilva en flagrant délit de corruption. Dans un restaurant d'autoroute il remettrait une enveloppe de 10 000 euros à un expert pour le remercier d'un rapport favorable. Des accusations qui

sont évidemment venues enflammer un peu plus ce dossier déjà explosif en lui-même !

Suite à cette « mise en liberté », les branches métallurgie des trois grands syndicats (Fiom-CGL, Fim-CISL et Uilm-UI) déclenchent immédiatement une grève et plusieurs centaines d'ouvriers occupent les locaux de la direction. Mario Monti convoque d'urgence le 29 une réunion au sommet Etat-patrons-syndicats pour faire face à la situation.

Le 30 novembre le Conseil des Ministres redonne le feu vert à l'application le 3 décembre du décret « Salva Ilva » (sauver Ilva) qui permet à l'usine sidérurgique



d e Tarente de poursuivre sa production pendant 24 mois à condition qu'elle applique les dispositions prévues par l'AIA fin octobre par le ministère de l'Environnement. L'AIA considère que la poursuite de la production est absolument nécessaire pour la réhabilitation de l'usine y compris des secteurs qui avait été mis sous séquestre pour nocivité à la santé et à l'environnement. En fait ce qui se met en place c'est l'utilisation d'un décret-loi qui, en raison d'intérêts nationaux stratégiques, ferait fi des décisions de justice et passerait outre les lois environnementales et sanitaires en vigueur, pour débloquer les productions saisies et permettre à Ilva de redémarrer. Ce qui s'apparente à une véritable mesure d'exception proche d'une militarisation de l'économie, une mesure de guerre !

### LA GRANDE MANIFESTATION DU 15 DÉCEMBRE

La riposte ne va pas tarder. Le « comité des citoyens et travailleurs libres et pensants » appelle la population à manifester pour un « Tarente libre » le samedi 15 décembre 2012 avec comme

mot d'ordre que « tous participent aux choix qui concernent notre futur » et disent « non au décret Salva Ilva ». Pour l'occasion se crée un large « comité 15 décembre » afin d'organiser la manifestation et d'en assurer le succès.

C'est ainsi que 10 000 personnes se sont retrouvées dans la rue ce jour-là, avec des délégations venues du reste de l'Italie. Derrière les mesures du 3 décembre présentées comme destinées à « sauver Tarente » se tapit dans l'ombre un « sauver Ilva » permettant à l'établissement de continuer à produire malgré les ordonnances des juges. C'est ce que percevait clairement une foule bigarrée d'hommes et de femmes de tous âges, habitués de la contestation ou non, exprimant leur solidarité avec les décisions successives de justice depuis le 26 juillet 2012. Une foule parcourant toutes les rues de la ville y compris les moins visitées généralement par les contestataires et qui grossissait au fur et à mesure. Un moment solennel lorsqu'une minute de silence en plein centre de la ville rappela les milliers de victimes d'Ilva. Deux mots d'ordres dominants : « Respectez les habitants de Tarente » et « Tarente libre ».

L'idée générale exprimée c'est les mécanismes de production et les luttes salariales ne doivent pas se trouver en contradiction avec les exigences de santé publique, mais qu'elles doivent marcher ensemble.

C'est ce que résume clairement l'appel à manifester des « habitants et travailleurs réfléchissant librement » :

« ...vous ne pouvez pas poursuivre immédiatement le travail productif, mais vous devez d'abord effectuer les interventions nécessaires sur les installations défectueuses pour assurer la sécurité des travailleurs et la protection de la population locale et mettre fin à l'activité criminelle pour laquelle les propriétaires et les gestionnaires d'Ilva de gestion sont en état d'arrestation... Le comité des habitants et travailleurs réfléchissant librement profite des derniers événements pour réaffirmer que Travail, santé, revenu et environnement sont des droits inaliénables que la machine capitaliste de l'Etat ne peut éradiquer pour des raisons purement économiques et financières... Pour ces raisons nous invitons toute la ville à participer à la manifestation pour un Tarente libre qui aura lieu le 15 décembre dans les rues de la ville. Participons tous aux choix de notre futur. »

jpd



# Vite fait sur le zinc... Vite fait sur le zinc... Vite fait sur le zinc...

## BUSSIÈRE-BOFFY LES HABITANT/TES DES YOURTES TOUJOURS MENACÉS

Le tribunal correctionnel de Limoges avait relaxé, le 11 décembre 2012, les trois familles vivant en yourte à Bussière-Boffy (Haute-Vienne) qui étaient poursuivies pour « infraction au code de l'urbanisme ». Mais le parquet de Limoges a fait appel de ce jugement, soutenant par là l'acharnement que met depuis quatre ans Jean-Paul Barrière, maire du village, à en expulser des gens qu'il juge indésirables.

L'hostilité de ce maire n'a jamais faibli. Pour arriver à ses fins, il est allé jusqu'à demander la fermeture de l'école (voir CA n° 190), à rendre inconstructibles les terrains sur lesquels se trouvent les yourtes puis à tenter de les faire classer en zone naturelle par le biais du PLU en cours, qui coûte à l'Etat la modique somme de 20 000 €. Et pourtant, c'est la cinquième fois que les habitants des yourtes obtiennent gain de cause contre lui devant les tribunaux : en février 2009, il a été condamné par le tribunal d'instance à inscrire trois habitants des yourtes sur les listes électorales ; en avril de la même année, un habitant des yourtes contre qui il avait porté plainte a été relaxé au tribunal correctionnel ; en septembre 2011, les deux arrêtés municipaux qu'il avait pris pour interdire le camping ont été annulés par le tribunal administratif pour abus de pouvoir ; en juin 2012, un nouvel arrêté sur le même thème a été suspendu par le même tribunal pour atteinte aux libertés.

Lors du procès en correctionnelle du 13 novembre dernier, le procureur de la République avait requis le démontage des yourtes dans un délai de quatre mois, 800 € d'amende avec sursis pour chacun des prévenus et 15 euros d'astreinte par jour en cas de non-démontage, mais le tribunal ne l'avait pas suivi. Cependant, avec l'appel que vient de faire le parquet, trois familles dont les yourtes ont été régularisées en 2009 sur des terrains dont elles sont propriétaires demeurent sous la menace d'une expulsion.

Le comité de soutien à ces familles compte désormais près de 200 élus et personnalités de toute la France ; de nombreuses organisations écologues et d'extrême gauche l'appuient pour empêcher l'expulsion de ces familles, et manifester la « volonté de voir possible un jour prochain un accès aux terres laissées à l'abandon et en friche pour des gens qui ne peuvent acheter des terrains constructibles, mais qui, avec peu de moyens, voudraient re-stimuler la biodiversité, réorienter et prendre en main leur vie par l'habitat choisi et [...] une autonomie alimentaire de base. Et pour croire ensemble à un nouveau monde qui prendrait soin de tous ».

Contact : <http://yourtesbussiere-boffy.info>

## COLLECTIF ANTI AÉROPORT D'ÎLE-DE-FRANCE : UNE DYNAMIQUE EN COURS

Le collectif IDF s'est monté comme beaucoup d'autres suite aux premières expulsions du 16 octobre. Rapidement, il s'est axé sur l'action. Ainsi le premier novembre, suite à la première réunion a eu lieu un rassemblement de 300 personnes « devant » le siège du PS (ou plutôt devant les lignes de flics...) un jour férié. Ce rassemblement a été perçu comme une réussite car appelé à peine deux jours avant. Suite à cela une manifestation a eu lieu le samedi 10 regroupant 200 personnes. Ce cortège a mis en avant un élément fondamental du collectif : son hétérogénéité. Il y avait beaucoup d'associatifs (Amis de la Terre, ATTAC...), des membres de partis (EELV et PG exclusivement) mais surtout une grosse majorité de non encartés, allant d'autonomes pur jus aux indignés, en passant par des gens dont c'est la toute première mobilisation. La manif a donc cristallisé les contradictions à l'œuvre dans le collectif : les partis présents, à grand renfort de têtes d'affiche (Placé et Joly) ont pris la tête du cortège, drapeaux au vent, laissant croire à tous (journalistes en premier lieu) qu'ils étaient à l'initiative de la mobilisation. En réalité ils sont à la traîne, frappant désespérément à la porte du mouvement, dans l'espoir que l'on veuille bien leur ouvrir. Enfin bref les écologues font ce qu'ils ont toujours fait : racolage, stratégie médiatique et fottage de gueule avec grand sourire. À nous d'être vigilants et de laisser la porte close. Après la manif du 17 novembre où le collectif a réussi à affréter 7 bus pour Notre Dame des Landes (financé par EELV, comme quoi ils ont quand même les moyens de nous tenir par le portefeuille) il est apparu un écueil très contemporain. Alors que le moment était venu de se calmer, de réfléchir collectivement au fond, à ce qui faisait qu'on se retrouvait ensemble à discuter, une grosse partie de l'AG s'est lancée dans une orgie activiste. En gros, ce qu'il fallait faire c'était toujours plus d'actions. Pour ça, l'AG a commencé à fonctionner en commissions. Ces commissions, par leur fluidité et le fait que les décisions politiques sont plus faciles à prendre devenaient peu à peu plus importantes que l'AG. Sans sacraliser cette dernière, il semble assez évident qu'elle doit subordonner les commissions et que les décisions générales doivent être prises ici, les commissions se cantonnant à des aspects techniques. Plus grave, tous les discours autour des actions recherchaient une sorte de rentabilité de la parole. Il fallait absolument « qu'on avance » car « il y a urgence ». Urgence il y avait effectivement, mais urgence à parler politique. Ce sentiment d'urgence était socialement créé par l'ambiance de l'assemblée. Et cela était tellement fort qu'il générait un sentiment de fébrilité

qui rendait toute décision impossible. Double échec. En fait, je pense que ne pas parler du fond est un frein à toutes les actions. Éluder cela sous divers prétexte (par idéologie pour les indignés, par intérêt pour les verts, pour préserver l'unité coûte que coûte pour certains mouvementistes...) c'est condamner le mouvement à l'impasse. Les assemblés du mardi ont malgré tout réussi à poser petit à petit les questions en réussissant à se mettre d'accord sur des propositions pour les rencontres des comités locaux du 15 et 16 décembre. Ce processus est long, mais payant car il réussit à faire parler ensemble des gens issus de cultures politiques diverses, aux pratiques très éloignées. Il n'est pas terminé et demande des efforts constants.

L'assemblée a lieu tous les mardis à 19 heures. Le lieu est encore instable (joie de la vie parisienne) mais pour l'instant le CICP est privilégié (21 Ter rue Voltaire, Paris 11ème).

Manou

## FACHOS À LYON

La Coordination des groupes anarchistes (CGA) informe.

"Pour la troisième nuit de suite, la plume noire a été la cible d'un collage fasciste."

"Par ailleurs, les fascistes ont tenu un guet-apen à 6 heures du matin à proximité du domicile d'un vieux militant italien des pentes, Toto, et l'on tabassé à coup de batte de baseball."

La librairie Gryffe, de Lyon, indique qu'elle a également été la cible de deux collages.

Certain(e)s pensent que "cela peut se comprendre comme une réponse à la pression que met le collectif vigilance sur ces groupes identitaires (les premières peines de prison tombent dans leurs rangs en particulier sur Gabriac, leur "chef"). En retour ils vont faire la misère aux libertaires de tout poil et surtout tout ce qui est lié de près ou de loin à Rebellon [domicilié à la Gryffe] qui relaie activement les infos".

## EXPORTATIONS FRANÇAISES

La France excelle dans un domaine bien particulier : le maintien de l'ordre public (rappelons-nous Alliot-Marie proposant ses services à Ben Ali !). Les résistants de Notre-Dame-des-Landes ont pu le vérifier à leur dépens. Les habitants du Pérou pourraient bientôt tester ce savoir-faire. Le 5 novembre dernier, des militaires français spécialistes de l'ordre public se sont envolés de France en direction de ce pays andin.

Objet de ce voyage ? Former la police péruvienne aux techniques d'usage graduel de la force... Un beau programme qui prend encore plus de relief quand on sait que la destination précise de cette mission n'était autre

que Cajamarca. : depuis plusieurs années, la population locale lutte contre le projet d'une multinationale péruvienne-états-unienne qui envisage d'exploiter, à Conga, tout près de Cajamarca, une gigantesque mine d'or et de cuivre qui aura des conséquences incalculables en menaçant gravement l'écosystème hydrique de la région ainsi que l'accès à l'eau potable de ses habitants.

## BENGLADESSH 112 OUVRIÈRES D'UN FOURNISSEUR DE GRANDES MARQUES BRÛLÉES VIVES

Occupées à confectionner des tee-shirts, des polos ou des vestes polaires, 112 personnes sont mortes dans l'incendie de leur usine fin novembre - Tazreen Fashions, à Dacca, au Bangladesh. Prises au piège des flammes, la plupart des employés de l'usine, majoritairement des femmes, ont été brûlés vifs, d'autres ont été contraints de sauter par la fenêtre pour s'échapper et ont fait des chutes mortelles. Le groupe Tuba, qui possède l'usine, travaille notamment comme fournisseur pour les marques Auchan, C&A, Carrefour, Casino, Go Sport, Pimkie, Walmart et de nombreuses autres marques de vêtements européennes (voir la liste des entreprises travaillant avec ce groupe).

D'après les premières informations obtenues sur place, l'incendie aurait été causé par un court-circuit électrique, comme plus de 80% des incendies d'usines textile recensés par le Collectif Éthique sur l'étiquette dans le pays. Des pompiers ont en outre indiqué que le bâtiment ne disposait pas de suffisamment d'issues de secours, toutes condamnées par l'incendie.

## CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE EN LOUISIANE À CAUSE DE LA FRACTURATION

Elle n'a fait l'objet que de quelques manchettes et c'est pourtant une catastrophe écologique sans précédent qui s'est déroulée le 3 août dernier en Louisiane (Etats-Unis). En l'espace d'une nuit, plus de trois hectares de forêts marécageuses ont été engloutis, laissant place à un gouffre géant rempli d'eau, de saumure, de pétrole et de gaz naturel. D'après le site Truth-Out, les premiers signes du désastre sont apparus au printemps 2012 avec l'apparition de bulles dans les bayous, ces étendues d'eau formées par les anciens bras du Mississippi. Puis les résidents du comté d'Assumption Parish ont commencé à ressentir de petits tremblements de terres. Avant que la terre ne finisse soudainement par céder. La compagnie Texas Brine est dans le viseur des autorités publiques. Cette entreprise de forage et stockage basée à Houston traite depuis des années une caverne de sel souterraine, située sous la zone du gouffre, recourant à des techniques de fracturation.



## chroniques du contrôle et de la répression

# Big

### Pôle emploi fiche les chômeurs agressifs

Depuis la fusion ANPE/ASSEDISS, Pôle emploi a fait du traitement des agressions une véritable politique de sécurité, avec un traçage précis des actes et des chômeurs responsables d'agression. Selon la direction et les syndicats, les agressions de conseillers sont en hausse mais les syndicats reprochent à la direction de ne prendre en compte que les effets et non les causes de ces violences. De nombreux incidents seraient dus à la désorganisation liée à la fusion. C'est ainsi que la direction fait croire aux chômeurs qu'un conseiller peut répondre à toutes leurs questions. En fait, si c'est un agent venant de l'ex-ANPE qui est à l'accueil, ce qui est majoritairement le cas, il ne saura pas répondre aux questions liées à l'indemnisation alors que 80% des questions posées sont liées à celle-ci.

A chaque « agression » les agents de Pôle emploi remplissent une main courante, sous forme papier qui doit être anonyme. Ce fichier papier théorique permet à Pôle emploi de ne pas le déclarer à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (Cnil) d'autant plus que ces fiches papier ne font pas l'objet d'une informatisation au niveau local. Mais en pratique, la demande des coordonnées du demandeur d'emploi mis en cause figure bel et bien dans la fiche à remplir par l'agent. Quid de l'anonymat ! Les fiches papier sont ensuite transmises à la direction régionale à travers le « logiciel de gestion du risque » qui en toute logique crée un fichier informatisé. La direction régionale prend une sanction suivant la nature de l'incident qui va de l'« Insulte/raillerie » à « l'agression physique ».

- Niveau 1 : avertissement avant restriction d'accès à l'agence.
- Niveau 2 : avertissement avant plainte et premier niveau de restriction d'accès.
- Niveau 3 : dépôt de plainte et restriction d'accès.

Cette sanction est ensuite transmise par courrier recommandé au demandeur d'emploi qui n'a jamais pu s'expliquer. La notion de récidive est importante puisque dans cette fiche informatisée figure un espace de texte libre nommé « mise à jour du suivi ».

### Le projet du nouveau code de déontologie pour les flics et les gendarmes

C'est un chantier qui avait été entamé sous le précédent ministre de l'intérieur, Claude Guéant : revoir le code de déontologie de la police créé en 1986 par le socialiste Pierre Joxe. A cette époque, le code commençait par les devoirs des flics envers les institutions républicaines et les citoyens. Là, le projet débute sur le principe hiérarchique, l'obéissance et les restrictions à la liberté d'expression des fonctionnaires. Ce projet inclut les gendarmes passés sous la tutelle du ministère de l'intérieur. Pas moins de quatre articles sont consacrés au « secret et à la discrétion professionnelle, au devoir de réserve (d'ailleurs non défini) et au respect du « crédit et renom de la police et de la gendarmerie nationales » même pour les pandores qui ne sont pas en service, qu'ils soient dans un bar ou sur Facebook (Là, ce projet ne donne pas autant de précisions). « Le policier est tenu au devoir de réserve. L'exercice

de la liberté syndicale, qui l'autorise à s'exprimer plus largement, ne le soustrait pas à ce devoir ». Deux articles portent spécifiquement sur les contrôles d'identités et les palpations. Pour les contrôles d'identité, ce projet se contente de rappeler qu'ils ne doivent se fonder « sur aucune caractéristique physique ou signe distinctif, sauf dans les cas où le contrôle est motivé par un signalement précis ». Cela ne peut que nous faire sourire. Quant aux palpations, elles se feront « à l'abri du regard du public »... « lorsque c'est possible »... « La palpation de sécurité par les policiers ou les militaires de la gendarmerie nationale, est réservée aux cas qu'ils jugent nécessaires à la garantie de leur sécurité ou de celle d'autrui ». En résumé, tout sera comme avant ! La nouvelle version devrait être publiée par décret en mars 2013 et comme le dit un syndicaliste « Les policiers ne font que répondre aux demandes des politiques ».

### Les ratés d'un système de délation institutionnalisé en 2007

Rappelons-nous : 2006, un projet de loi sur la prévention de la délinquance est annoncé. Suit une mobilisation nationale de travailleurs sociaux, relatée dans C.A. de cette époque, qui refusent la délation dans leur travail. Des collectifs se montent dans nombre de départements, le site anti délation est créé. Puis une loi sur la prévention de la délinquance est votée le 5 mars 2007... Pour beaucoup de professionnels la lutte devait se poursuivre sur le terrain en refusant concrètement toute collaboration avec la police, la justice et les maires...

Le magazine professionnel « la Gazette des Communes », bien ancrée à Droite, a publié courant 2012, un article sur l'état actuel des « partenariats locaux de sécurité ». On y lit : « Talon d'Achille du partenariat, la coopération entre acteurs de la sécurité et travailleurs sociaux est toujours aussi délicate. A l'origine du malaise, la vive controverse créée en 2006 par le projet de « devoir de signalement au maire » pour « tout professionnel qui intervient au bé-

néfice d'une personne présentant des difficultés sociales, éducatives ou matérielles ». Une obligation qualifiée alors de « grave atteinte au secret professionnel » par les travailleurs sociaux, voire de « système de délation organisée » par les plus radicaux d'entre eux. La polémique amena le gouvernement à revoir sa copie et à proposer un dispositif consensuel, qui sera voté le 5 mars 2007... Mais le mal était fait. Et le coup de sang qui conduisit les associations à défilier dans les rues a laissé des traces ».

Comme le confirme Laurent Puech, vice-président de l'Association nationale des assistants de service social : « Il y a une méfiance persistante selon laquelle les professionnels demeurent très réticents à participer à des instances qui ne relèvent pas de l'action sociale et dans lesquelles ils sont anormalement incités à échanger des informations nominatives ».

Luttons, il en restera toujours quelque chose !

### Un projet de cartographie des caméras de vidéosurveillance

Le collectif d'animation de Rebellyon a lancé un projet de cartographie collaborative de ces dispositifs afin de permettre de se déplacer sans être repéré par ces mouchards que ce soit par principe, par crainte d'être repéré pendant une manif, une émeute ou même une balade.

Le projet est d'être capable de cartographier les espaces publics surveillés avec une photo du lieu d'implantation, la capacité technique de la caméra, son responsable et le lieu du QG de Big Brother où sont visualisées les bandes. Ce projet est né à Lyon où fonctionnent aujourd'hui 300 caméras implantées par la municipalité P.S..

Une réunion nationale a eu lieu récemment et près d'une vingtaine de sites Internet sont déjà lancés. D'autres devraient l'être à Genève, Bruxelles ou Nantes. La liste est sur le site commun <http://www.sous-surveillance.net>. Le site parisien est lancé depuis le 19 décembre : <http://paris.sous-surveillance.net>.

Si vous n'avez pas compris de quoi il en retournait, vous pouvez lire la foire aux questions chiantes : [https://red.rebellyon.info/projects/carto/wiki/FAQ\\_projet](https://red.rebellyon.info/projects/carto/wiki/FAQ_projet).

# Big Brother

# Brother

## « Voisins vigilants » : le changement n'est pas pour demain

**E**n 2009, la municipalité de Dogneville (Vosges) décide de créer un réseau de « Voisins vigilants ». Très rapidement, une association départementale de lutte contre les dérives sécuritaires se crée. Elle lance une pétition contre ce projet qui recueille 500 signatures dans le département des Vosges. Face à cette « opposition minoritaire mais virulente », le Conseil municipal préfère renoncer. Cette association a depuis ouvert un nouveau front contre la vidéosurveillance qui se développe dans ce département.

A l'exception notable du Sud-Est de la France et de quelques communes disséminées sur le reste du territoire dont celle de Thaon-les-Vosges, ce concept fondé sur une démarche partenariale entre les élus, les forces de sécurité et la population afin d'assurer ensemble la sécurité d'un quartier ou d'une com-

mune ne connaît pas l'essor escompté par les tenants du tout sécuritaire. Par une circulaire du 22 juin 2011, C. Guéant, ministre de l'intérieur à cette époque, demandait aux préfets de promouvoir le dispositif de « participation citoyenne à la sécurité ».

Après le changement du personnel politique de l'Etat, l'association de lutte contre les dérives sécuritaires dans les Vosges a écrit au nouveau ministre de l'Intérieur pour lui demander d'abroger cette circulaire qui confère un embryon de cadre légal au dispositif des « Voisins vigilants ». Le 19 décembre, la direction générale de la Gendarmerie nationale lui a répondu qu'il n'en était pas question puisque ce dispositif de participation citoyenne complète « la gamme déjà existante d'outils dédiés à la prévention de la délinquance ».

Encore des illusions perdues !

## Fichage des enfants en Grande-Bretagne : C'est reparti !

**D**epuis janvier 2009 au prétexte de lutter contre la pédophilie et les mauvais traitements, les enfants anglais étaient répertoriés dans un fichier appelé « ContactPoint » dont la base de données était accessible par 400 000 personnes. L'abandon de ce fichier était une promesse électorale du Centre-droit qui allait balayer du Pouvoir les Travailleurs. L'arrêt définitif de ce fichier était annoncé pour le 6 août 2010 ; les données personnelles rassemblées devant être détruites dans un délai de 2 mois.

Deux ans après son démantèlement, on apprend qu'une base de données analogue a été mise en place clandestinement. En effet, un important prestataire du gouvernement, la société « Capita », a développé un système informatique appelé « One » que des milliers d'enseignants alimentent et dont une centaine d'autorités locales peuvent d'ores et déjà consulter les données. Les parents n'ont évidemment pas été informés alors que tout ce qui concerne la scolarité de leur enfant y est ou sera enregistré : adresse, absences, notes, comportement, photos, sanctions éventuelles, etc... Ce fichage des enfants est et sera géré, par le secteur privé et pourra être consulté et enrichi par la police, les services sociaux, les médecins, ... Des réactions et mobilisations sont attendues. A suivre !

## Vers un médicament contre la délinquance ?

**L**e diagnostic de « troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité (TDAH) est contesté par certains psychiatres qui y voient une tentative de contrôle du comportement à l'aide de médicaments.

Cette problématique a intéressé des chercheurs suédois et britanniques qui viennent de publier les résultats de leur étude. Ces chercheurs « soulèvent la

possibilité que l'utilisation de médicaments puisse réduire le risque de criminalité chez les patients avec TDAH ».

Cette étude est séduisante par une partie des psychiatres pendant que d'autres pointent la possible dérive sécuritaire où les médicaments ne seraient plus prescrits dans un but uniquement thérapeutique, mais avec la finalité principale de maintenir la paix sociale...



## En 2013, la Région Aquitaine va consacrer 1 million d'euros à la géo localisation

En 2012, le centre Val d'Europe de Marne la vallée (région parisienne ; 17 millions de visiteurs par an) a servi de pionnier à la géo localisation indoor (dans des bâtiments). Un centre commercial de Bègles près de Bordeaux sera doté début 2013 d'un système de géo localisation, avec une application qui vise à accompagner les visiteurs via leur smart phone, dans leur « parcours d'achat » : entre trouver une place de parking, localiser les boutiques, recevoir des offres commerciales, etc. Une dizaine de centres commerciaux devraient être équipés en France en 2013.

Selon les industriels, le marché de la géo localisation indoor devrait exploser dans les prochaines années notamment avec le système de navigation européen Galiléo, concurrent du GPS américain. C'est ainsi que la Région Aquitaine va consacrer un million d'euros à la recherche et aux applications liées à la géo localisation indoor, à travers un laboratoire étudiant les multiples usages de cette technologie, notamment son impact sur les modes d'achat. Pour ce genre d'aliénation, il y a toujours du fric !

## Fichiers scolaires : Aux larmes citoyens, citoyennes !

**L**es instituteurs, institutrices et plus largement ceux et celles qui se battaient sous Sarkozy contre l'ensemble des fichiers mis en place par l'Education nationale (Base élèves, Base Nationale d'Identifiants Elèves, Sconet, Affelnet, etc.) et contre le Livret Personnel de Compétences, espéraient beaucoup dans le nouveau pouvoir socialiste. Ils et elles s'en étaient d'ailleurs donné les moyens en multipliant les sollicitations auprès d'élus du Parti Socialiste et en collectionnant les promesses électorales (encore en ligne sur leur site : <http://retraitbaseeleves.wordpress.com>)

Le Collectif National de Résistance à Base Elèves (CNRBE) était reçu à sa demande le 13 juillet au ministère de l'Education nationale. Il réaffirmait ses revendications et demandait que soient levées toutes les sanctions prises à l'encontre des directeurs d'école qui avaient refusé d'enregistrer des enfants dans Base Elèves. De leur côté, les « désobéisseurs » qui avaient fait acte de résistance pédagogique sous la Droite au Pouvoir étaient, eux aussi, reçus au ministère le 26 juillet (dé-

cidément c'était un défilé estival) afin de demander la levée des sanctions disciplinaires, administratives et financières. Le nouveau ministre, Vincent Peillon, les a écoutés mais pas entendus : « un-e enseignant-e doit appliquer les lois en tant que fonctionnaire » a-t-il déclaré le 20 septembre sur France Culture . Paf ! Sur ton museau de citoyen-ne !

Dans la foulée et pour tenter de les intégrer, le ministère de l'E.N. invitait le CNRBE à participer à la concertation sur la refondation de l'école et notamment à l'atelier : « une grande ambition pour le numérique ». Ah ! Que de désillusions ! Cette thématique était animée par un certain François Monboisse, lié au Medef, plus particulièrement aux entreprises de « vente à distance », un responsable du lobby industriel car membre du Conseil National Numérique qui ne comprend que des industriels ou des sociétés de service informatique. Piégé, choqué, le CNRBE quittait cette concertation. Depuis, si l'on en juge leur site Internet désormais non mis à jour, il a apparemment bien du mal en s'en remettre !

# Big Brother

# La politique africaine de Hollande : un trompe l'œil.. jusqu'à quand ?

**Cela fait plus de six mois que les socialistes et leurs alliés verts se sont installés dans leurs fauteuils ministériels. Parmi les promesses affichées de politiques différentes par rapport à celle menée par la droite figurait celle d'une remise à plat des relations franco-africaines. Or, en dépit de quelques déclarations et de quelques gestes symboliques, on ne peut que constater que rien de décisif ne semble devoir changer dans cette politique.**

## LA FIN DE LA FRANÇAUFRIQUE, UNE HISTOIRE QUI BÉGAIE...

Pour ceux qui l'auraient oublié, les discours de « rupture » avec la politique françafrique n'ont rien d'inédit. Cela fait à peu près 30 ans que les nouveaux promus au pouvoir en France ont tenu de tels propos. Ce fut d'abord avec Jean Pierre Cot au ministère de la Coopération et du Développement après la victoire de la gauche en mai 1981 qui avait dû démissionner en décembre 1982 pour avoir tenté de faire de ce ministère néocolonial, autre chose qu'un des piliers du « pré carré » de la France en Afrique (à une époque où le terme de Françafrique n'était pas encore utilisé). Plus près de nous, en août 2007, peu après l'arrivée de Sarkozy qui avait affirmé sa volonté de « rupture » avec « les réseaux d'un autre temps », on a encore en mémoire l'épisode tragicomique de l'éjection de Bockel du secrétariat d'Etat à la Coopération après avoir prétendu proclamer « l'acte de décès de la Françafrique ». Même le gouvernement Jospin arrivé au pouvoir en 1997 n'a rien fait de plus que des réformes de détail comme celle d'un système de coopération en plein déclin dans les années 1990 ou encore la réduction de la présence militaire avec la fermeture de deux bases en Centrafrique tandis que des socialistes comme Quilès, à la tête de la commission d'information sur le Rwanda en 1998, n'ont eu de cesse de faire l'impasse sur les complicités françaises dans le génocide des Tutsis.

## DES PROMESSES DE RUPTURE À GÉOMÉTRIE VARIABLE...

Dans les mois qui ont précédé l'élection de Hollande, on a pu lire un certain nombre de contributions de la part d'« experts » du PS sur la question de la politique africaine à venir. Parmi les points de rupture annoncés avec le système françafrique, on trouvait notamment certaines questions-clés : celle de la présence militaire permanente (avec le

maintien des bases françaises en Afrique ou encore du dispositif Epervier au Tchad en place depuis 1986), celle de la zone franc (qui implique un système de changes fixe et un renoncement à la souveraineté monétaire pour les Etats africains) ou encore celle du montant et du contenu de l'aide publique au développement.

Durant la campagne présidentielle, c'est Koffi Yamgnane qui était chargé de porter ce discours de rupture. Il annonçait le programme suivant après l'élection de mai 2012 :

*« Faire un bilan sans complaisance des 50 ans de relations ambiguës, illustrées par la Françafrique; lancer une opération vérité sur la politique de l'aide publique française au développement ; refonder les relations avec l'Afrique sur des bases saines (...); prendre en compte l'impératif démocratique sur le continent; participer au renforcement de la sécurité collective en Afrique même si la définition de l'architecture de défense du continent revient d'abord aux organisations régionales et sous-régionales africaines. »* De son côté, le candidat du PS avait annoncé le 11 mars devant la presse qu'il mettrait en oeuvre « une coopération débarrassée des formes anciennes héritées de la période post-coloniale ».

On peut déjà noter que ces différentes prises de position ont surtout visé à se démarquer de la gestion de l'héritage françafrique de Sarkozy et qu'elles restaient dans le flou quand il s'agissait de définir les contours précis d'une autre politique.

## DES GESTES SYMBOLIQUES QUI N'ONT PAS ÉTÉ JUSQU'AU BOUT...

Après l'élection de Hollande, le premier chef d'Etat africain reçu a été Yayi Boni à la tête du Bénin qui préside aussi l'Union africaine. Contrastant avec les discours de campagne du PS de rupture avec la Françafrique, Hollande s'est contenté de plaider pour la « bonne gouvernance, la croissance et du développement économique et de la stabilité et la sécurité ».

Par ailleurs, si la réception de Yayi Boni est apparue conforme aux promesses de campagne de ne plus recevoir à l'Elysée de dictateurs françafriques ou de leur rendre visite, on a vu par la suite ce que valait cette promesse avec la réception d'Ali Bongo à l'Elysée le 5 juillet.

Ensuite, au mois d'octobre, le premier voyage africain de Hollande semble avoir été conçu pour redonner une certaine crédibilité à ce souci de se démarquer de la gestion françafrique de ses préde-

cesseurs. Il a choisi de s'arrêter à Dakar avant de se rendre au sommet de la francophonie à Kinshasa. Cette première escale a permis de rendre hommage à un « pays-modèle » pour avoir réussi pour la deuxième fois une « alternance démocratique », d'évoquer le passé colonial de la France avec la promesse d'ouvrir les archives concernant le massacre de Thiaroye et surtout de prendre le contrepied du fameux discours de Dakar de Sarkozy en 2007.

A Kinshasa où il s'est rendu le 13 octobre pour le sommet de la francophonie, Hollande a aussi reçu le leader historique de l'opposition Etienne Tshisekedi et a rendu hommage à la mémoire de Floribert Chebeya, un militant des droits de l'Homme, assassiné par les sécuocrates du régime de Kabila.

Mais cette mise en scène sur l'engagement en faveur des droits de l'Homme en Afrique a montré ses limites début décembre lorsque Hollande, après quelques tergiversations, a finalement reçu très officiellement Idriss Deby dont le pouvoir s'est caractérisé depuis plus de deux décennies, par des violations répétées des droits de l'Homme comme en témoigne l'enlèvement et la disparition en 2008 de Ibni Oumar Mahatma Saleh par les hommes de sa garde présidentielle.

Cette politique du « deux poids, deux mesures », apparaît encore plus nettement dans l'attitude du ministre des Affaires étrangères, Fabius, qui lors de son premier voyage en Afrique à la fin du mois de juillet s'est d'abord rendu au Sénégal où il a même rencontré le collectif "Y'en a marre" qui a été le fer de lance de la contestation contre l'ancien président Wade, pour ensuite aller légitimer deux dictateurs françafriques, Blaise Compaoré du Burkina Faso et Idriss Deby du Tchad.

Dans sa suite, il a même entraîné dans ce voyage François Loncle un parlementaire socialiste « ami » du régime Compaoré, et Pascal Canfin le ministre « vert » délégué au Développement. Ce dernier restera-t-il plus longtemps que ces prédécesseurs, Cot et Bockel, ou préférera-t-il démissionner plutôt que d'avaler d'autres couleuvres françafriques. En attendant, alors qu'il annonce une aide publique au développement « plus transparente » et « plus efficace », on peut remarquer que le budget de son ministère est en baisse relative et que le niveau de l'APD devrait atteindre pour 2015 seulement 0,48% du PIB soit bien en dessous du seuil de 0,7%, le seuil fixé en 1992 au sommet de Rio (source : Oxfam-France).

### UNE RELATION FONDAMENTALEMENT INCHANGÉE ET DE MOINS EN MOINS OPÉRATOIRE

Ce qui se dessine au delà de quelques gestes et propos symboliques encore contradictoires, notamment concernant le passé colonial de la France (comme on a pu le voir avec l'épisode récent de la visite de Hollande en Algérie), c'est encore une fois, un maintien du statu quo, faute d'une réelle volonté de rupture qui passerait notamment pour les socialistes par une remise en cause de la figure tutélaire de Mitterrand qui porte une lourde responsabilité dans la perpétuation de ce système franco-africain et de ses pires conséquences comme la complicité avec les génocidaires hutus du Rwanda en 1994. En outre, on peut voir que cette reconnaissance (relative) du passé colonial semble toujours lié à un certain rapport de force international et aux arrières-pensées de la « diplomatie économique » (un euphémisme pour ne pas dire « au service de grandes entreprises françaises »). Pour le reste, les Africains qui font la queue pour un visa au guichet des consulats français ne se font sans doute guère d'illusion sur ce

changement de personnel politique à la tête de l'Etat français.

Or, ce système de relations franco-africaines est durablement en crise. On le perçoit sur le plan économique avec la concurrence de pays émergents qui pénètrent les marchés et investissent progressivement dans les pays de la zone franc malgré la présence toujours essentielle de grandes firmes françaises notamment dans le secteur des infrastructures (Bolloré, Eiffage, Orange etc.).

On le constate encore plus ouvertement avec les crises politico-militaires qui secouent le « pré carré » francophone : en Centrafrique, en Côte d'Ivoire et surtout au Mali. La France est intervenue directement en Côte d'Ivoire en 2010 pour imposer à coups de canon un « vainqueur » aux élections mais on voit que deux ans plus tard, la situation est loin de s'être normalisée. Au Mali, la reconquête du Nord par une opération militaire menée par des forces de la CEDEAO appuyée par la France est renvoyée de plus en plus aux calendes grecques. Une telle difficulté à intervenir s'explique par la réticence de certains Etats voisins comme l'Algérie mais signale aussi la nature profonde du dispo-

sitif militaire français en Afrique : servir à maintenir au pouvoir (ou à renverser) des chefs d'Etats africains plutôt qu'à venir au secours de populations africaines tombées sous la coupe de quelques centaines de combattants islamistes...

## HOLLANDE L'AFRICAIN



## EGYPTE Le pharaon et les big brothers

Dans le brouillard hivernal qui s'abat sur les pays des «révolutions arabes», apparaissent quelques événements qui confirment des craintes, exprimées il y a deux ans, sur l'issue de ces «révolutions», craintes qu'elles ne soient pas à la hauteur des aspirations des révoltés et du prix payé par les populations qui ont mené à bien ces révoltes. Comme c'est toujours le présent qui éclaire le passé, même si ce passé est encore très proche, les événements récents en Egypte et la crise politique que traverse ce pays peuvent nous éclairer sur cette «révolution», ses origines et les différents protagonistes. Ce retour en arrière peut nous aider à mieux comprendre la situation actuelle dans laquelle l'Egypte

est plongée. Au début du «printemps arabe», les divers analystes médiatiques et politiques insistent beaucoup sur les différences qui existent entre les sociétés tunisienne, libyenne et égyptienne : différences démographiques, géographiques, historiques, politiques, de développements économiques, etc. Force est de constater que les trois révolutions ont abouties pratiquement au même résultat : les islamistes au pouvoir. Il y a donc matière à interroger ce phénomène et à chercher à savoir comment cela peut se produire malgré ces caractères différents de chacune des sociétés concernées. Quels sont les facteurs communs qui génèrent les mêmes résultats ?

### LES FACTEURS SOCIAUX

Un événement aussi important que la «révolution» du 25 janvier 2011 en Egypte ne peut être le résultat d'une seule cause quelle qu'en soit son importance ou sa prédominance. Il est évidemment, de par son ampleur, la conséquence de plusieurs facteurs combinés dans un mélange explosif, déclenché le 25 janvier 2011. Les facteurs internes recouvrent plusieurs niveaux de la société. En premier lieu, il y a la situation sociale de la classe ouvrière avec le chômage, la misère, la précarisation d'une part de plus en plus grande de la population. On compte plus de 10 mil-

lions de chômeurs, 20 à 30% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, mais il faut tenir compte aussi de la corruption des syndicats qui sont sous contrôle soit du pouvoir soit des islamistes ou bien les deux à la fois! La situation des populations les plus pauvres ne cesse de se dégrader, les attaques répétées contre la classe ouvrière et la répression contre des syndicalistes ont provoqué des révoltes successives dans tous les secteurs de l'économie égyptienne depuis 2004. Le régime capitaliste de Moubarak a initié plusieurs mécanismes pour favoriser la bourgeoisie, cela va de «l'adaptation structurelle» à la «libération de l'économie» ou bien

«l'ouverture» qui signifie tout simplement la liquidation de tous les acquis sociaux des Egyptien-nes et la privatisation des grandes entreprises au prix le plus bas possible. «Les actifs possédés par l'Etat -les entreprises industrielles, financières et commerciales, les terrains agricoles et urbains, voire les terres désertiques- ont donc été « vendus ». A qui ? A des hommes d'affaires de connivence, proches du pouvoir : officiers supérieurs, hauts fonctionnaires, commerçants riches rentrés de leur exil dans les pays du Golfe munis de belles fortunes (de surcroît soutiens politiques et financiers des Frères musulmans). A quel prix ? A des prix dérisoires, sans commune mesure avec la valeur réelle des actifs en

## International / Egypte

question.» Samir Amin, dans la revue Afrique Asie, décembre 2012.

La situation des paysans n'est guère meilleure que celle des ouvriers des grandes agglomérations urbaines. Après la révolution de juillet 1952, Nasser a distribué les terres des grands propriétaires aux paysans ce qui leur a permis d'améliorer sensiblement leur vie et de pouvoir cultiver leur propre terre. A partir de 1996, le régime de Moubarak, s'appuyant sur des lois antérieures du temps de Sadate, a confisqué les terres des paysans et les a rendues aux gros propriétaires, ce qui a provoqué d'immenses manifestations et contestations des paysans. Ces affrontements entre propriétaires et forces de l'ordre d'un côté et les paysans de l'autre ont fait des dizaines de morts et conduit à de nombreuses arrestations. D'autres offensives et attaques contre les paysans ont suivi : augmentation du loyer des terres cultivables, augmentation du prix des semences, des engrais, etc. Tout cela a contribué fortement à dégrader le niveau de vie des paysans. A cela il faut ajouter le problème de l'eau, malgré le Nil qui en est la source principale, la part annuelle moyenne par an et par habitant a chuté de 2376 m<sup>3</sup> en 1950 à 800 mètres cubes en 2005 ; elle serait de seulement 600 mètres cubes en 2015, soit en dessous des 1 000 mètres cubes d'eau par tête et par an considérés comme le seuil de pauvreté en eau et de la moyenne régionale de 1 200 mètres cubes d'eau. Diminution attribuée à l'essor de la population passant de 20 millions en 1950 à plus de 80 millions d'habitants actuellement mais aussi à une utilisation démesurée de l'eau par une classe aisée et riche pour de somptueuses villas et châteaux avec piscines et jardin des mille et une nuit, des cités touristiques, des terrains de golf, etc. et

une politique qui favorise les riches à tous les niveaux pour finir par privatiser la distribution de l'eau. Du coup, des centaines de villages se retrouvent privés d'eau potable, les petites fermes sont abandonnées faute d'avoir de l'eau pour l'irrigation, cette situation a conduit les Egyptien-nes à mener la «révolte de la soif» avec manifestations diverses et occupations. Cette situation ne risque pas de s'améliorer, tout laisse à croire le contraire. Le projet éthiopien d'un gigantesque barrage construit sur le Nil lancé le 2 avril 2011 concerne un barrage d'une capacité de 62 milliards de m<sup>3</sup>, ce sera le plus grand barrage d'Afrique et il rendra l'Egypte entièrement dépendante de l'Ethiopie en matière d'approvisionnement de l'eau tout comme le sont déjà l'Irak et la Syrie vis à vis de la Turquie qui contrôle le Tigre et l'Euphrate.

En second lieu, la prise de conscience par la classe moyenne de l'ampleur de la corruption, de la dégradation des libertés fondamentales et du désastre économique résultant de la privatisation à grande échelle des entreprises, etc. La frustration d'une majorité de la classe politique de n'avoir pas pu partager le pouvoir avec le régime Moubarak, et notamment les Frères Musulmans. «Le mouvement égyptien pour le changement», Kifaya, est considéré généralement comme le déclencheur d'une vaste prise de conscience en Egypte depuis 2004. Il considère que l'échec de la société égyptienne à réaliser une vie digne pour chaque citoyen réside dans l'absence de libertés fondamentales, confisquées par un régime autoritaire et répressif. Il cherche alors des liens communs pour regrouper toutes les forces du pays –forces de gauche, nationalistes, islamistes, libéraux, etc.- pour changer la société et arriver pacifiquement à une

«démocratie réelle» où chacun a son mot à dire. Kifaya a réussi à briser la peur, à instaurer la possibilité de contester, de manifester et le droit à s'organiser en plein jour, ce qui était, alors, inimaginable. Par la suite, l'Egypte a vu naître une multitude de mouvements dans tous les secteurs de la société. Le mouvement pour l'indépendance de l'université, les travailleurs pour le changement, le mouvement de la jeunesse, les médecins, les écrivains et artistes, les journalistes, les ingénieurs, les juges, les enseignants, les chômeurs, des personnels de la santé, de l'assurance, des mouvements pour le droit à s'organiser contre la torture..... et même des économistes ont créé «Non à la vente de l'Egypte» en réaction à la vague de privatisation. Ces mouvements sont l'expression de la classe moyenne contre la dégradation constante des conditions de vie et aussi de son éviction d'un rôle qu'elle considère comme légitime et historique en Egypte et de sa marginalisation. Un dernier facteur concerne les jeunes, qui se voyaient sans avenir mais qui commencent à s'organiser grâce aux nouveaux moyens de communication, créent des réseaux de contestation et développent une prise de conscience sur la nécessité de tout changer. Notamment, le mouvement du 6 avril, crée en 2008 pour soutenir le mouvement de grève des travailleurs du textile d'Almahallah et qui appelle à la grève générale. Ce mouvement participe activement aux événements du 25 janvier 2011, avec des dizaines d'autres groupes qui la plupart du temps sont liés à des partis politiques : jeunes socialistes, jeunes musulmans, jeunes démocrates. La «révolution» égyptienne est donc l'œuvre de toutes et tous les égyptien-nes, de toutes les classes, ce n'est qu'après le départ de Moubarak que la bourgeoisie a trahi son alliance forcée avec la classe ouvrière – pouvait-elle faire autrement ?- et a renoué une autre alliance avec l'armée au début mais par la suite elle a fait appel à une bourgeoisie plus contestataire et plus crédible aux yeux de la rue : les Frères musulmans, pour achever le processus révolutionnaire afin que les affaires reprennent. Au deuxième tour des élections présidentielles, Mahmoud Morsy a obtenu le soutien de toutes les forces de gauche –trotskystes compris- mais malgré ce soutien massif sa victoire est d'une courte tête.

### LES FRÈRES MUSULMANS

Les Frères Musulmans se sont constitués comme groupe ou association en 1928 à Ismailiyya au Nord de l'Egypte afin de résoudre les problèmes sociaux, économiques et nationaux par l'application de l'Islam. Au début de la «révolution» le 23 juillet 1952, les Frères Musulmans ont soutenu Nasser ; parmi



les «officiers libres» qui ont mené le coup d'Etat, il y avait des officiers appartenant à ce courant ou très proches. Après la promulgation de la loi interdisant les partis politiques en 1953, les Frères musulmans, qui se présentent comme groupe religieux ne faisant pas de politique, restent alors le seul courant politique organisé qui peut apporter son soutien à Nasser en cas de besoin et à ce titre ils commencent à exiger des privilèges et une place plus importante au sein de l'Etat. Nasser n'apprécie pas ce chantage et il s'en suit un affrontement très violent entre eux qui se termine par l'interdiction du groupe en 1954. Cette répression contre les Frères musulmans fera plus de 300 victimes soit par exécution ou mort sous la torture, ainsi que des centaines d'arrestations et de disparitions. Cette situation s'est poursuivie sous le régime de Sadate et de Moubarak, malgré des périodes de tolérance. Au début des années 2000, les Frères musulmans font des alliances et des concessions avec le régime en place, ils participent aux élections législatives en 2000 et 2005 et obtiennent 20% des sièges ; ce groupe devient la première force politique en Egypte. Ils sont présents dans les instances syndicales où ils ont réussi à prendre le contrôle des syndicats de médecins, d'ingénieurs, d'avocats et de pharmaciens. Après le déclenchement des événements, le 25 janvier 2011, les Frères musulmans forment un nouveau parti «le Parti de la liberté et de la justice» ; le 6 juin 2011 ils obtiennent 47% des sièges du parlement à la première élection législative post-révolution. Mais le Haut Tribunal Constitutionnel juge l'élection illégale car non constitutionnelle et demande la dissolution du parlement le 14 juin 2012, c'est le début d'une brève guerre entre l'armée et les Frères musulmans. Les Frères musulmans forment une organisation structurée avec une direction, un bureau exécutif et un guide « Murchid » considéré comme le chef politique et idéologique. Le guide actuel, numéro 8, est Muhammed Badia, professeur en pathologie et premier à être élu et non désigné, le 16 janvier 2010, considéré comme le véritable dirigeant de l'Egypte, vu les multiples slogans hostiles dont il est l'objet dans les manifestations. Ce groupe a des ramifications multiples dans le monde arabe, il est au pouvoir en Tunisie et en Libye et se caractérise par son extrême opportunisme, sa capacité à s'adapter à tous les pouvoirs et a rapidement gérer une situation. Ils ont mis 3 ou 4 jours pour rejoindre la place Tahir et rattraper le wagon de la contestation, puis quand l'armée a pris la situation en main ils se sont ralliés à elle et ont demandé aux manifestants de vider la place Tahir et de rentrer chez eux. Le nombre d'adhérents est un secret, malgré des estimations de journalistes et de chercheurs qui l'estiment entre 500 000 et 2 millions de personnes. La plupart ap-

partient à la classe moyenne : médecins, avocats, ingénieurs, professeurs, hommes d'affaires et chefs d'entreprise, etc. Historiquement ce mouvement représente l'aile la plus réactionnaire du capitalisme égyptien avec les grands propriétaires et les gros agriculteurs ensuite leur base s'est élargie pour englober une grande partie des commerçants et négociants, notamment ceux qui travaillent avec les pays arabes du Golfe. Il représente un capitalisme marginal, non global, car les Frères musulmans sont absents de certains secteurs comme le tourisme à cause de leur position à l'égard des femmes et de la vente d'alcool ; d'ailleurs ils ont su exploiter cette position bancaire et décalée en se présentant comme des opposants au capitalisme libéral.

### LE QATAR

Le Qatar est un tout petit pays de 11400 km<sup>2</sup> avec une population d'un million et demi d'habitants dont 60% de travailleurs immigrés venus essentiellement du Pakistan, de l'Inde et d'Iran. Mais il est le troisième producteur de gaz naturel au monde après l'Iran et la Russie, le premier exportateur de gaz naturel liquéfié. Il est assez étonnant qu'un si petit pays ait autant d'ambition à vouloir jouer un rôle aussi grand dans les événements arabes depuis deux ans. Les avis divergent pour trouver une explication convaincante qui donne les raisons d'une telle implication qui vont du contrôle des ressources de gaz à l'envie d'avoir une position de leader dans le monde arabe en passant par une vision à long terme en investissant partout dans le monde au cas où la rente du gaz s'épuiserait. Le Qatar dispose de trois armes efficaces et redoutables lui per-

mettant d'agir directement ou indirectement sur les événements. D'une part une immense fortune, quantité d'argent issue de la rente du pétrole et du gaz ; d'autre part Al Jazeera, chaîne de télévision développée depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1996, qui devient un des plus importants réseaux de communication, regardée partout dans le monde arabe. Cette chaîne couvre souvent les événements en direct avec un parti pris très prononcé et bien loin d'une quelconque «objectivité journalistique» et n'hésitant pas à recourir aux mensonges, à des reportages truqués comme cela s'est produit à plusieurs reprises, entre autres, pendant les événements en Libye. Al Jazeera a renforcé la position du Qatar dans le monde arabe et plus globalement au niveau mondial, «c'est Al Jazeera qui a fabriqué le Qatar». La troisième arme du Qatar moins connue que les précédentes est un projet qui s'intitule «annahda», ce qui veut dire *renaissance* en arabe. Une sorte de think tank qatari qui émet des idées et élabore une stratégie pour changer le monde arabe. Ce projet dispose d'un outil pratique, «l'Academy of change» basée à Londres qui est une sorte de centre de formation pour la jeunesse arabe où l'on apprend à utiliser les outils informatiques, des techniques de manifestation comme le repli, l'autodéfense et l'élaboration de revendications, de slogans, etc. Un accord tacite entre le Qatar et le groupe des Frères musulmans a été conclu en 1999 qui stipule que l'organisation est officiellement dissoute au Qatar et qu'elle cesse toute activité dans ce pays. En revanche, certains de ses membres sont associés aux projets du Qatar dans d'autres pays, le Qatar leur fournissant une aide matérielle et financière et l'accès sans limites à Al Jazeera. Le Qatar est devenu le refuge et le centre



## International / Egypte

d'accueil de très nombreuses personnalités des Frères musulmans. «L'académie du changement» est dirigée par un proche des Frères musulmans, Hisham Morsi, un pédiatre égyptien, gendre de Youssef Garadawi ; celui-ci est une des figures les plus importantes de la propagande islamiste, chef de l'Union Internationale Islamiste, il anime une émission à Al Jazeera sur la Charia. Quant au projet « Annahda », il a été conçu et est dirigé par Jasim Sultan, un ancien des Frères musulmans du Qatar. Le Qatar instrumentalise les Frères musulmans dans ses relations extérieures avec les autres pays arabes, pour mener à bien ces projets d'hégémonie et d'infiltration des sociétés arabes. Les efforts qatari pour former des militants en collaboration étroite avec les USA consistent à organiser des colloques et rencontres de jeunes arabes de tous les pays. Le 20 novembre 2008 à New-York s'est tenue la coordination des mouvements de la jeunesse suivie de plusieurs autres sommets, Mexico-City en 2009 et Londres en 2010. Des membres du mouvement du 6 avril étaient présents durant ces rencontres financées par Google, Face Book, You Tube, MTV, ... en présence de ces entreprises et de membres de l'administration américaine. N'oublions pas que Google et Twitter ont proposé des lignes téléphoniques gratuites pendant les premiers jours de la révolution égyptienne. Il ne faut pas non plus oublier que Wael Ganim, ingénieur en informatique, co-fondateur en 2012 de la page «nous sommes tous Khaled Saïd», désigné par le magazine Time comme l'homme de l'année et qui a obtenu le prix Kennedy, est aussi le responsable pour Google de la commercialisation de ses produits au Moyen-Orient

et en Afrique du Nord. C'est sur cette page qu'il a lancé dès le 14 janvier l'appel à manifester du 25 janvier 2011. L'autre administrateur de la page est Abderrahman Mansour moins médiatisé, plus discret, c'est lui qui choisit la date du 25 janvier et il est toujours membre des Frères musulmans.

### UN DICTATEUR PROVISOIRE

La «révolution» égyptienne (pas plus que les autres «révolutions») n'est l'œuvre de la CIA ou de forces obscures qui se cachent derrière un rideau noir, c'est même le contraire car elles n'en veulent pas ; elle est l'œuvre des Egyptiennes. Ce sont des forces politiques, des hommes d'affaires en Egypte mais aussi en France, aux USA, au Qatar et ailleurs qui ne veulent pas que cette «révolution» aille à son terme et font tout pour que le régime capitaliste reste en l'état. Les Frères musulmans, appuyés par les USA via le Qatar et la Turquie, font partie de cette force qui essaie de contrôler la situation. Questionné sur la nature des relations Egypto-Qatari, Mohammed Jawdat, conseiller économique du parti des Frères musulmans, le parti de la liberté et de la Justice, a répondu que ces relations étaient excellentes et que «l'Egypte, le Qatar, la Turquie, la Tunisie et bientôt la Syrie constituaient un axe de la plus grande importance dans la région Arabe». L'Egypte compte beaucoup sur l'aide économique du Qatar, notamment sous forme de prêts et de grands projets d'investissement évalués à plus de 18 milliards de dollars. Certains pays du Golfe commencent à avoir des doutes sur les intentions de cet axe dénoncé par le roi Abdallah de

Jordanie exprimant ses craintes que la Turquie œuvre pour instaurer un régime islamiste en Syrie, d'où la nécessité pour lui de former un axe Jordanie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis. La formation de ces deux blocs peut faire craindre de futures confrontations et met en évidence le rôle joué par les Frères musulmans avec l'appui des Occidentaux.

Mahmoud Morsy, le président égyptien, a gagné le titre de pharaon, de demi-dieu ou encore de dictateur provisoire après sa tentative de coup de force le 15 novembre 2012 édictant un décret constitutionnel qui concentre tous les pouvoirs entre ces mains et qui immunise les décisions présidentielles contre toute contestation légale et juridique ou toute critique. Et dans le même temps, il limoge le procureur de la République et ordonne la réouverture des procès des anciens du régime Mubarak, cela pour faire plaisir au peuple et faire avaler la pilule amère des pleins pouvoirs qu'il s'est octroyé. Ce coup de force est destiné à neutraliser l'appareil judiciaire qui est une des armes de la classe politique pour contrôler l'état égyptien, avec l'Armée. Il sert aussi à accélérer le processus de vote sur la constitution prévu le 15 décembre 2012 car il y a là un problème concernant le conseil constituant chargé de rédiger la constitution qui est l'objet d'une contestation sur sa légalité. Evidemment cette bataille juridique et politique ne concerne que la classe politique et les partis politiques quant à la population, elle attend des réformes à propos des salaires, des logements, de la santé, etc. et elle ne participe pas à cette petite guerre des élites. Cependant des manifestations ont lieu à l'appel des opposants au décret et les islamistes sont aussi descendus dans la rue pour défendre leur président, les affrontements ont fait 7 morts et quelques centaines de blessés. Morsy a fini par lâcher son décret mais pas la date du référendum sur la constitution ; le 9 décembre il a donné tous les pouvoirs à l'armée pour vider les rues de toute manifestation. Cet épisode montre clairement la volonté affichée de Morsy, de vouloir tout contrôler, lui et son parti, qui au début de la «révolution» après leur succès électoral, jurait de ne pas présenter de candidat aux élections présidentielles pour ne pas concentrer les pouvoirs législatifs et exécutifs dans les mêmes mains, et jusqu'à l'armée qui les a cru, à l'époque ! Les islamistes ne sont pas une fatalité ni en Egypte ni ailleurs, s'ils arrivent au pouvoir aujourd'hui c'est grâce à leur opportunisme et leur capacité d'organisation sous des régimes autoritaires ; aussi parce qu'ils disposent de tribunes et lieux hebdomadaires de réunion et de propagande que sont les milliers de mosquées, d'une grande réunion annuelle internationale à la Mecque avec plus de 3 millions de personnes cet été 2012 et d'un contexte géopolitique favorable. Mais c'est la pratique du pouvoir qui sera leur perte quand la population constatera que de changer de dirigeants sans changer la nature même du système n'améliore en rien les conditions de vie, bien au contraire !

Saoud Salem OCL/Toulouse, décembre 2012

